

Conseil du statut de la femme

Collection « Femmes et
développement des régions »

Les conditions de
vie des femmes
de la région de la
Chaudière-Appalaches :
mise à jour 2004

Juin 2004

Le présent document est une mise à jour de l'avis intitulé *Les conditions de vie des femmes et le développement régional et local en Chaudière-Appalaches* édité en décembre 2000.

Le Conseil du statut de la femme est un organisme de consultation et d'étude créé en 1973. Il donne son avis sur tout sujet soumis à son analyse relativement à l'égalité et au respect des droits et du statut de la femme. L'assemblée des membres du Conseil est composée de la présidente et de dix femmes provenant des associations féminines, des milieux universitaires, des groupes socio-économiques et des syndicats.

**Coordination à la Direction
des bureaux régionaux**

Claire Minguy

Recherche et rédaction

Sandra Shee

Collaboration

Bénédicte Blouin

Claire Minguy

Soutien technique et révision

Guylaine Grenier

Clémence Lemieux

Éditeur

Conseil du statut de la femme

Service des communications

8, rue Cook, 3^e étage

Québec (Québec) G1R 5J7

Téléphone : (418) 643-4326 ou 1 800 463-2851

Télécopieur : (418) 643-8926

Internet : <http://www.csf.gouv.qc.ca>

Courrier électronique : publication@csf.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2004

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISBN : 2-550-43310-6

© Gouvernement du Québec

La traduction et la reproduction totale ou partielle de la présente publication à des fins non commerciales sont autorisées à la condition d'en mentionner la source.

T A B L E D E S M A T I È R E S

INTRODUCTION.....	9
CHAPITRE PREMIER – DÉMOGRAPHIE.....	11
1.1 Évolution de la population.....	11
1.2 Population immigrée.....	12
1.3 Structure des familles.....	12
CHAPITRE II – ÉCONOMIE ET EMPLOI.....	15
CHAPITRE III – PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL.....	19
3.1 Indicateurs du marché du travail.....	19
3.2 Régime de travail.....	20
3.3 Répartition professionnelle.....	20
3.4 Travail autonome.....	21
CHAPITRE IV – SCOLARITÉ.....	23
4.1 Évolution de la scolarité.....	23
4.2 Scolarité et situation d'emploi.....	23
CHAPITRE V – REVENU.....	25
5.1 Revenu moyen d'emploi.....	25
5.2 Revenu moyen total.....	25
CHAPITRE VI – INTÉGRITÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE.....	27
6.1 Santé physique et mentale.....	27
6.2 Violence.....	28
CHAPITRE VII – PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR.....	31
CHAPITRE VIII – BILAN DES RECOMMANDATIONS EFFECTUÉES PAR LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME À L'OCCASION DE LA PUBLICATION DES AVIS RÉGIONAUX.....	33
CONCLUSION.....	49

ANNEXE I	53
BIBLIOGRAPHIE	81

LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXE

- Tableau 1 – Population totale, selon le sexe, ensemble du Québec et régions administratives, 2001
- Tableau 2 – Taux de croissance de la population, ensemble du Québec et régions administratives, 1991-2001
- Tableau 3 – Population, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région de la Chaudière-Appalaches et MRC, 2001
- Tableau 4 – Population immigrée, selon le sexe, ensemble du Québec et région de la Chaudière-Appalaches, 2001
- Tableau 5 – Familles, selon le type et le nombre d'enfants, région de la Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2001
- Tableau A – Structure économique de la région de la Chaudière-Appalaches en 2001
- Tableau 6 – Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région de la Chaudière-Appalaches et MRC, 2001
- Tableau 7 – Taux d'emploi, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec et région de la Chaudière-Appalaches, 1996, 1998, 2000 et 2002
- Tableau 8 – Population de 15 ans et plus ayant travaillé en 2000 surtout à temps plein et à temps partiel, selon le sexe, ensemble du Québec et région de la Chaudière-Appalaches, 2001
- Tableau 9 – Main-d'œuvre active de 15 ans et plus, selon le sexe et la profession, région de la Chaudière-Appalaches, 2001
- Tableau 10 – Travail autonome dans la population active, ensemble du Québec, région de la Chaudière-Appalaches et MRC, 2001 et 1996
- Tableau B – Proportion des travailleuses autonomes selon le secteur d'activité (SCIAN) dans la région Chaudière-Appalaches, 2001
- Tableau 11 – Population de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité, le sexe et l'âge, région de la Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2001
- Tableau 12 – Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage, selon le sexe, le niveau de scolarité et l'âge, ensemble du Québec, région de la Chaudière-Appalaches et MRC, 2001

Tableau 13 – Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus, selon le sexe, ensemble du Québec, région de la Chaudière-Appalaches et MRC, 2001

Tableau 14 – Revenu moyen total de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et la tranche de revenu, région de la Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2001

Tableau C – Nombre de victimes de violence conjugale et proportion par rapport aux victimes de crimes contre la personne selon le sexe et la région, Québec 2001

Tableau D – Victimes de violence conjugale selon le sexe et la région, Québec, 2001

Tableau 15 – Quelques statistiques sur les femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 1999-2003

LISTE DES ACRONYMES ET SIGLES

ADS	Analyse différenciée selon les sexes
CALACS	Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
CLD	Centre local de développement
CLE	Centre local d'emploi
CLSC	Centre local de service communautaire
CRCD	Conseil régional de concertation et de développement
CRÉ	Conférence régional des élués-élus
CRPMT	Conseil régional des partenaires du marché du travail
CSF	Conseil du statut de la femme
CSST	Commission de la santé et de la sécurité du travail
IVG	Interruption volontaire de grossesse
MRC	Municipalité régionale de comté
OMC	Organisation mondiale du commerce
RRSSS	Régie régionale de la santé et des services sociaux
SOC	Soutien aux organismes communautaires
SRIC	Société de réadaptation et d'intégration communautaire

INTRODUCTION

Le Conseil du statut de la femme (CSF) publiait en décembre 1999 un avis sur les conditions de vie des femmes et le développement régional et local de la Chaudière-Appalaches. À l'aide, notamment, des données du recensement de 1996 de Statistique Canada, cette publication s'efforçait de présenter la position des femmes au regard de divers indicateurs démographiques et socioéconomiques afin de permettre une analyse de la vie en région, différenciée selon les sexes, et de susciter l'adoption des mesures nécessaires pour corriger les inégalités entre les femmes et les hommes. D'ailleurs, la deuxième partie de l'avis régional exposait les cibles d'intervention, assorties de recommandations précises, que l'analyse des conditions de vie des femmes avait inspirées au CSF.

Depuis, Statistique Canada a réalisé le recensement de 2001. Nous avons donc refait les tableaux dont les données provenaient de cette source afin d'actualiser nos analyses régionales. Comme, depuis la publication de l'avis régional, avaient aussi été rendues publiques les données de l'Enquête Santé Québec 1997-1998 et celles du ministère de la Sécurité publique sur les dénonciations d'incidents de violence conjugale en 2001, nous intégrons aussi ces informations à la présente publication. Enfin, nous faisons état du suivi qui a été accordé aux recommandations que le CSF adressait aux autorités régionales et locales lors de la publication de l'avis régional.

Le Conseil du statut de la femme espère que cette mise à jour renforcera votre engagement envers l'amélioration de la place des femmes dans le développement des régions et vous assure de sa collaboration et de son soutien dans les actions que vous inspireront ces nouvelles données.

CHAPITRE PREMIER

DÉMOGRAPHIE¹

1.1. ÉVOLUTION DE LA POPULATION

En 2001, la population de la Chaudière-Appalaches, constituée de 193 170 femmes et de 190 215 hommes, représentait 5,3 % de la population totale du Québec. De 1991 à 2001, la région a connu un accroissement démographique, cependant un peu moindre que dans l'ensemble du Québec (4,2 % c. 5 %). Notons par ailleurs que, dans la région comme au Québec, l'augmentation a été plus importante entre 1991 et 1996 (respectivement 3,4 % et 3,5 %) que pendant la période ultérieure (0,8 % et 1,4 %). En effet, entre 1996 et 2001, elle n'a été que d'environ 3 000 personnes, soit la plus faible augmentation depuis 30 ans.

D'après une étude du CRCD², la population rurale en Chaudière-Appalaches est proportionnellement plus importante que pour l'ensemble du Québec : en 2001, elle constitue 42 % de la population totale (c. 20 % au Québec), alors que la population urbaine représente quant à elle 58 % (c. 80 % au Québec). Toutefois, de 1991 à 2001, la population urbaine s'est accrue de 22 % comparativement à une diminution de 13 % pour la population rurale pour la même période dans la région.

Il est à remarquer qu'une personne sur cinq (20,6 %), soit 78 810 personnes, réside dans Les Chutes-de-la Chaudière, la plus peuplée des onze municipalités régionales de comté (MRC) qui constituent la région.

(Voir tableaux 1, 2 et 3 en annexe)

Au premier coup d'œil, la répartition par âge de la population de la Chaudière-Appalaches ressemble à celle du Québec : on y trouve des proportions assez semblables d'enfants de 0 à 14 ans (18,1 % c. 17,8 % au Québec) et de personnes de 65 ans et plus (13 % c. 13,3 %). Cependant, la situation varie considérablement selon les MRC. En effet, L'Amiante, L'Islet, Montmagny, Les Etchemins et Desjardins ont, à la fois, une plus grande proportion de personnes de 65 ans et plus et une part moindre d'enfants de 0 à 14 ans que dans l'ensemble du Québec.

Pour sa part, l'Amiante regroupe à la fois la plus forte proportion de 65 et plus (17,9%) et la plus faible proportion de 0 à 14 ans (14,8 %) de la région. À l'inverse, la MRC Les Chutes-de-la-Chaudière a la plus jeune population régionale : 21 % est âgée de moins de 15 ans et seulement 6,8 % a 65 ou plus. De plus, cette MRC a la plus haute proportion de

¹ Cette section s'appuie sur les données du recensement 2001 de Statistique Canada. On remarquera que, lors de cette enquête, la région était toujours constituée de 11 MRC, découpage que l'on retrouve dans le présent document. On sait que, depuis janvier 2002, la création de la grande Ville de Lévis a entraîné la disparition de la MRC Desjardins et l'intégration de certaines villes de la MRC Les Chutes-de-la-Chaudière.

² Conseil régional de concertation et de développement de Chaudière-Appalaches. *Profil socioéconomique de la Chaudière-Appalaches 2003, Chapitre La population – La population rurale et urbaine (pop-2)*, [Manuella Daniel et Steve Dionne], 30 septembre 2003.

25 à 34 ans (14,1 %), la génération la plus susceptible de procréer. Toutefois, dans l'ensemble de la région, la proportion de 25 à 34 ans est inférieure à celle de l'ensemble du Québec (11,7 % c. 12,7 %). Les femmes sont par ailleurs sous-représentées dans ces groupes d'âge (49 %), une situation qu'on ne retrouve pas au Québec (50,1 %).

De 1991 à 2001, la proportion de 25 à 34 ans a diminué à peu près au même rythme en Chaudière-Appalaches (-5 points de pourcentage) et au Québec (-5,3 points). Pendant cet intervalle, la proportion de 0 à 14 ans a reculé plus rapidement dans la région qu'au Québec (-4,5 points c. -2,2 points), alors que la part des 65 ans et plus augmentait à peu près autant que dans l'ensemble du Québec (1,8 point c. 2,1 points).

Les femmes, qui forment 50,4 % de la population, sont légèrement sous-représentées comparativement au Québec (51,2 %). Elles sont ainsi minoritaires dans tous les groupes d'âge en deçà de 65 ans alors qu'au Québec, le taux de féminité dépasse les 50 % à partir de 25 ans. Le taux de féminité le plus élevé est celui des 75 ans et plus (62,7 %), mais il demeure moins important que celui de leurs homologues du Québec (64,5 %).

1.2 POPULATION IMMIGRÉE

(Voir tableau 4 en annexe)

Au nombre de 3 850, les personnes immigrées de la Chaudière-Appalaches ne représentaient que 1 % de la population régionale en 2001 (c. 9,8 % au Québec). Tout de même, la région connaît un accroissement de sa population immigrante. Ainsi, de 1991 à 2001, le taux d'augmentation a atteint 21,3 % en Chaudière-Appalaches (c. 19,6 % au Québec).

Le taux de féminité des personnes immigrées de la région (52,5 %) est supérieur à celui de l'ensemble du Québec (50,7 %). Précisons qu'il a augmenté davantage dans la région qu'au Québec de 1991 à 2001 (7,6 points c. 1,1 point).

Selon le profil socioéconomique établi par le CRCD³, les personnes immigrantes se retrouvent principalement dans la Ville de Lévis et les MRC L'Amiante et Beauce-Sartigan.

1.3 STRUCTURE DES FAMILLES

(Voir tableau 5 en annexe)

En 2001, la région comptait 69 245 familles avec au moins un enfant, marquant ainsi une diminution de 2,8 % par rapport à 1996, soit un recul deux fois plus important que dans l'ensemble du Québec (-1,4 %). Cette situation est sans doute liée à la sous-représentation des 25-34 ans, notamment des femmes de cette génération, parmi la population générale.

³ *Idem.* Chapitre La population – Langue, citoyenneté et immigration (pop-5).

Les familles comptant un enfant seulement sont sous-représentées comparativement à l'ensemble du Québec (43,1 % c. 46,6 %), alors qu'à l'inverse, les familles de deux enfants ou plus sont proportionnellement plus importantes que dans l'ensemble du Québec (56,8 % c. 53,4 %).⁴

La Chaudière-Appalaches a la plus faible proportion de familles monoparentales du Québec (20,8 % c. 26,5 %). Entre 1996 et 2001, la part de ces familles a tout de même augmenté dans la région à un rythme semblable au Québec (2,3 points c. 2,5 points). La région a une proportion de familles monoparentales avec chef féminin inférieure à celle de l'ensemble du Québec (76,1 % c. 79,7 %) et cette proportion, entre 1996 et 2001, a diminué davantage qu'au Québec (-3 points c. -1,9 point). La plus forte proportion de familles monoparentales est attribuable à l'arrondissement Desjardins (26,1 %) de la Ville de Lévis et la plus faible proportion est attribuable à la MRC Lotbinière (16,7 %), d'après une étude d'Emploi-Québec⁵.

⁴ *Idem.* Chapitre La population – Familles et ménages (pop-4).

⁵ Emploi-Québec Chaudière-Appalaches, Direction de la planification et du partenariat. *Le marché du travail en Chaudière-Appalaches : des personnes à rejoindre, une diversité de secteurs d'activité économique*, [Lucie Paré, Suzanne Lefebvre, Romain Martineau, Éric Dubois], février 2004, p. 8.

CHAPITRE II

ÉCONOMIE ET EMPLOI

➤ Économie et emploi

La région de la Chaudière-Appalaches s'illustre de façon particulière dans les secteurs primaire et manufacturier où elle occupe des parts d'emploi régional supérieures à celles de l'ensemble du Québec comparativement au secteur tertiaire qui est en deçà de l'ensemble du Québec.

(Voir tableau A en annexe)

Si nous examinons les principaux secteurs d'activités économiques et les perspectives sectorielles établies, d'ici 2007, par Emploi-Québec Chaudière-Appalaches⁶, on note que les prévisions tablent sur une croissance de 16 100 nouveaux emplois. Ceci représente une croissance annuelle moyenne d'emplois de 1,6 % comparativement à 1,5 % pour l'ensemble du Québec⁷.

➤ Agriculture

La Chaudière-Appalaches est la deuxième région agricole du Québec. L'emploi dans ce secteur est caractérisé par une forte proportion de travailleuses et de travailleurs de 45 ans et plus, soit 42,8 % (c. 35,4 % pour l'ensemble des secteurs). De plus, il affiche un des taux les plus élevés de main-d'œuvre chez les 55-64 ans, soit 15,2 % (c. 9,2 % pour l'ensemble des secteurs). Les femmes y constituent près de 32 % de la main-d'œuvre.

Les perspectives sectorielles prévoient que, d'ici 2007, l'emploi y croîtra faiblement. Plusieurs facteurs influencent cette tendance, dont les besoins en capitalisation qui limitent l'accès à la relève agricole et le développement technologique qui demande une mise à jour régulière des connaissances. En effet, la grande majorité des emplois occupés le sont par des personnes n'ayant habituellement aucune formation spécialisée. Les défis qu'aura à relever ce secteur au cours des prochaines années seront, entre autres, de conjuguer croissance d'entreprise et disponibilité de main-d'œuvre spécialisée et de permettre l'accès à l'établissement pour la relève agricole qu'elle soit familiale ou externe à l'entreprise. En ce sens, la promotion de la relève agricole féminine représente une avenue intéressante.

➤ Exploitation forestière

Ce secteur est aussi très touché par le vieillissement de la main-d'œuvre, avec 47,6 % de celle-ci âgée de 45 ans et plus. Les perspectives professionnelles sont restreintes car elles

⁶ Emploi-Québec Chaudière-Appalaches, Direction de la planification et du partenariat. *Perspectives sectorielles du marché du travail - Région de la Chaudière-Appalaches 2003-2007*, [Suzanne Lefebvre], novembre 2003, p.6 et 10-15.

⁷ *Idem*, p. 21-34.

reposent sur le fait qu'il y a peu de croissance de l'emploi dans ce domaine. À peine 9 % des emplois y sont occupés par des femmes.

➤ Fabrication d'aliments et de boissons

La région se classe troisième au Québec pour la part du marché qu'elle occupe dans la transformation alimentaire, soit 12 %. Les femmes occupent 30 % des emplois de ce secteur et les perspectives sectorielles y prévoient une forte croissance de l'emploi.

➤ Usines de textile et de produits textiles

Les usines de textile et de produits textiles, présentes particulièrement dans les MRC Beauce-Sartigan, La Nouvelle-Beauce et Montmagny, procuraient du travail en 2001 à 2 100 personnes, ce qui représente 4,4 % de l'emploi manufacturier régional. La proportion de main-d'œuvre féminine, de 37,8 %, est supérieure à la moyenne manufacturière régionale (28,8 %).

Les prévisions sectorielles font part d'une stabilité de l'emploi dans ce secteur. En effet, la création d'emplois dans certaines entreprises compense les pertes appréhendées dans d'autres. La formation et le recrutement d'une nouvelle main-d'œuvre et la rétention de cette dernière demeurent d'actualité dans les usines de textile et de produits textiles.

➤ Fabrication de vêtements

Selon les prévisions sectorielles, d'ici 2007 une forte diminution de l'emploi devrait survenir dans l'habillement en raison, entre autres, de la fin de l'accord multifibres qui entraînera l'élimination des quotas à l'importation par les pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dont la Chine. Les femmes y représentent 84 % de la main-d'œuvre et elles commencent déjà à être affectées. En effet, la faible scolarité des personnes en emploi, dont la moitié n'ont pas de diplôme secondaire, favorise une précarité de l'emploi dans un contexte associant des changements technologiques à une forte compétition des marchés.

➤ Produits en bois

Une forte croissance de l'emploi est prévue dans cette industrie. Toutefois, la main-d'œuvre féminine est sous-représentée avec seulement 14,3 % de l'emploi (comparativement à 28,8 % pour l'ensemble du secteur manufacturier). En outre, en ce qui concerne le domaine du sciage, les femmes occupent seulement 8,5 % de l'emploi. En raison d'une main-d'œuvre vieillissante et d'une relève de plus en plus rare, il y aurait lieu d'envisager des mesures pour hausser la présence des femmes.

➤ Fabrication de produits en plastique

Ce secteur joue et ce, depuis plusieurs années, un rôle moteur dans le développement économique de la région. La proportion de la main-d'œuvre féminine, de 28,8 %, est la

même que la moyenne manufacturière régionale. Comme une forte augmentation de la demande y est prévue, il en découle des perspectives professionnelles favorables.

➤ Métallurgie

Ce domaine regroupe des entreprises qui oeuvrent dans des activités diversifiées : fabrication de produits métalliques, de transport et de machines. La présence des femmes dans ce secteur demeure faible, soit 14,8 %. D'ailleurs, celles-ci occupent surtout des emplois administratifs. Les perspectives sectorielles sont à la hausse d'ici 2007.

➤ Fabrication de meubles, portes et fenêtres

Une partie de la vigueur de l'économie régionale repose sur cette industrie et quelques MRC en bénéficient davantage telles que Lotbinière, La Nouvelle-Beauce et Montmagny. Si les femmes commencent à s'y intégrer, les hommes occupent plus de 75 % des postes. Les perspectives sectorielles d'emploi sont bonnes.

➤ Commerce de détail

Le commerce de détail procure le plus grand nombre d'emplois dans la région, soit plus de 20 000, occupés à 55 % par des femmes. Cependant, l'impact de la mondialisation, de la concurrence, de la venue de nouvelles technologies, de la transformation des comportements des consommatrices et des consommateurs et des difficultés de rétention de la main-d'œuvre amènera une faible croissance de l'emploi, d'après les perspectives sectorielles. Ce secteur demeure néanmoins important comme porte d'entrée sur le marché du travail pour de nombreuses chercheuses d'un premier emploi.

➤ Finance et assurances

La main-d'œuvre féminine occupe 71,2 % des emplois de ce domaine, qui constitue l'un des plus scolarisés, dans la mesure où plus de 97 % de la main-d'œuvre détient un diplôme. Les perspectives sectorielles d'emploi sont intéressantes et en expansion.

➤ Services professionnels, scientifiques et techniques

Près de 96 % de la main-d'œuvre de ce secteur est muni d'un diplôme. Il regroupe près de 46 % de femmes. On devrait assister à une augmentation de l'emploi imputable, entre autres, aux services en conception informatique, à l'implantation des entreprises en marketing et en ressources humaines et à la présence du centre de développement des biotechnologies à Lévis.

➤ Soins de santé et assistance sociale

Le secteur des soins de santé et d'assistance sociale génère un volume important d'emplois, soit 20 000 ou 10,2 % de l'emploi total de la Chaudière-Appalaches.

La main-d'œuvre féminine y est majoritaire : dans le domaine des soins de santé, quelque 80 % des emplois sont occupés par des femmes, tandis que dans celui de l'assistance sociale, cette proportion grimpe à 87,8 %. Toutefois, presque le tiers de la main-d'œuvre de l'assistance sociale (31 %) est âgée de plus de 45 ans alors que cette proportion s'élève à 44,4 % dans les soins de santé.

Après avoir traversé une crise majeure au cours des dernières années, ce secteur reprend de la vigueur. La demande de main-d'œuvre devrait y être supérieure à celle de l'ensemble des professions pour les prochaines années en raison, d'une part, du remplacement de la main-d'œuvre et, d'autre part, de la croissance de l'emploi attribuable au vieillissement de la population. La situation est également intéressante dans le domaine de l'assistance sociale avec l'augmentation, entre autres, des services de maintien à domicile.

➤ Économie sociale

En Chaudière-Appalaches, les entreprises d'économie sociale constituent un employeur important puisqu'elles embauchent en moyenne 33,3 personnes. La main-d'œuvre y est féminine à 76,6 %. Ce sont des entreprises en croissance dans la région, entre autres, dans le transport collectif, les centres de la petite enfance, les joujouthèques et la restauration⁸.

⁸ Yvan COMEAU. *Le communautaire, la nouvelle économie sociale et leurs retombées en région – Chaudière-Appalaches* [collaboration avec l'INTERCDC de Chaudière-Appalaches], Terres fauves, 2003, p. 50.

CHAPITRE III

PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL

3.1 INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

(Voir tableau 6 en annexe)

Les taux d'activité et d'emploi des femmes de la région (58,5 % et 55,2 %) sont un peu supérieurs à ceux des Québécoises (57,7 % et 53,2 %), alors que leur taux de chômage est inférieur (5,7 % c. 7,7 %). Précisons que la Chaudière-Appalaches avait le deuxième plus bas taux de chômage féminin du Québec en 2001.

Comme dans l'ensemble du Québec, le taux de chômage des femmes est inférieur à celui des hommes (5,7 % c. 6,4 %). Par contre, leurs taux d'activité et d'emploi sont plus faibles que ceux des hommes de la région. L'écart entre le taux d'activité des femmes et des hommes atteint 14,8 points de pourcentage, alors que la différence entre les taux d'emploi se situe à 13,5 points, des écarts supérieurs à ceux observés au Québec (respectivement 13,4 points et 11,7 points).

Toutefois, précisons que la situation des femmes sur le marché du travail varie selon les MRC. Ainsi, les femmes de L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Les Etchemins et L'Amiante ont des taux d'activité et d'emploi inférieurs à ceux des Québécoises. Cependant, le taux de chômage ne dépasse celui des femmes du Québec dans aucune MRC.

L'Islet est la MRC où l'intégration des femmes au travail apparaît la moins favorable avec un taux d'emploi de 45 % et un taux de chômage de 7,7 %. La MRC de Montmagny la suit de près avec un taux d'emploi de 46,6 % et un taux de chômage de 7,3 %. À l'inverse, la MRC Les Chutes-de-la-Chaudière affiche les meilleurs taux d'activité et d'emploi féminins de la région (69,4 % et 65,5 %), tandis que la MRC Bellechasse a le plus faible taux de chômage féminin (3,9 %).

De 1996 à 2001, le taux de chômage des femmes a diminué à peu près au même rythme qu'au Québec (-3,7 points c. -3,5 points), une situation assez semblable à celle des hommes (-3,3 points dans la région c. -3,6 points au Québec). Pendant la même période, le taux d'emploi des femmes a augmenté davantage que chez les Québécoises (5,9 points c. 4,7 points) et que chez leurs homologues masculins (4 points c. 3,1 points chez les Québécois).

C'est chez les travailleuses de 30 à 44 ans que, dans la région comme au Québec, on retrouve la situation la plus favorable quant aux indicateurs du marché du travail. Cependant, quand nous comparons l'intégration au travail des femmes de la région et des Québécoises, c'est chez les 20 à 29 ans que l'écart en faveur des femmes de la région est le plus important. C'est également dans ce groupe d'âge que la différence entre les travailleuses et les travailleurs est la moins marquée.

(Voir tableau 7 en annexe)

En observant les taux d'emploi de 1996 à 2002, nous constatons que, peu importe la période ou le groupe d'âge considérés, le taux d'emploi des femmes de la région est toujours inférieur à celui des hommes. Cependant, l'écart est plus marqué dans la main-d'œuvre de 45 ans et plus, probablement en raison des difficultés d'intégration au marché du travail de ces femmes. De plus, c'est parmi les travailleuses et les travailleurs de ce groupe d'âge que la progression du taux d'emploi s'est le moins manifestée pendant les années étudiées. À l'inverse, dans la région, seules les travailleuses de 30 à 44 ans ont connu une progression constante de leur taux d'emploi, alors que chez les Québécoises, nous notons un tel phénomène dans toutes les strates d'âge. Il n'en demeure pas moins que les taux d'emploi des femmes de la Chaudière-Appalaches sont, à trois exceptions près, supérieurs à ceux des Québécoises.

3.2 RÉGIME DE TRAVAIL

(Voir tableau 8 en annexe)

Les femmes de la région occupent des emplois à temps partiel beaucoup plus souvent que leurs homologues masculins (30,2 % c. 11,8 %) et même davantage que l'ensemble des Québécoises (27,9 %). Tout de même, de 1996 à 2001, la proportion des femmes travaillant à temps partiel a subi une diminution supérieure dans la région qu'au Québec (-4 points c. -2,7 points).

3.3 RÉPARTITION PROFESSIONNELLE

(Voir tableau 9 en annexe)

Le taux de féminité de la main-d'œuvre en Chaudière-Appalaches est inférieur à celui du Québec (44,7 % c. 46,2 %). Néanmoins, depuis 1996, l'augmentation de la part des femmes dans la population active régionale s'est produite au même rythme que dans l'ensemble du Québec (1,2 point).

En outre, comme leurs homologues québécoises, les femmes sont concentrées dans le secteur des affaires, des finances et de l'administration (25,2 %), ainsi que dans le secteur de la vente et des services (28 %). Les taux de féminité dans ces deux secteurs, qui atteignent respectivement 74,5 % et 61,3 %, comparativement à 71,8 % et à 54,4 % pour l'ensemble du Québec, démontrent qu'il s'agit de secteurs très féminisés et que les femmes de la région y sont davantage concentrées que la moyenne des Québécoises.

Le taux de féminité le plus élevé se remarque dans le secteur de la santé (81,3 %) et est également plus élevé que dans l'ensemble du Québec (77,9 %). À l'inverse, nous observons le taux de féminité le plus faible dans le secteur des métiers, des transports et de la machinerie (7,7 %), un taux néanmoins un peu supérieur à celui du Québec (7,3 %).

De 1996 à 2001, la proportion de travailleuses a augmenté parmi le personnel : de la santé; des sciences naturelles; des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion; des métiers, des transports et de la machinerie; du secteur primaire; ainsi que de la transformation. Par contre, la part de la main-d'œuvre féminine a diminué parmi le personnel : des aliments, des boissons et du tourisme; ainsi que de soutien familial et de garderie.

3.4 TRAVAIL AUTONOME

(Voir tableau 10 en annexe)

En 2001, il y avait 8,4 % de travailleuses autonomes dans la région. Les travailleuses autonomes dont l'entreprise est constituée en société représentaient 2,6 % des femmes dans la population active, comparativement à 5,5 % pour leurs homologues masculins. Celles dont l'entreprise n'est pas constituée en société comptaient pour 5,8 % des femmes de la population active, comparativement à 8,1 % pour les travailleurs autonomes de la même catégorie. Dans l'ensemble du Québec, nous remarquons une proportion moindre de travailleuses autonomes dans les deux catégories (respectivement 2,1 % et 5,2 %).

De 1996 à 2001, en Chaudière-Appalaches, la proportion de travailleuses autonomes dont l'entreprise est constituée en société est pour ainsi dire demeurée stable (-0,1 point), à l'instar de leurs homologues masculins (+0,1 point) et des travailleuses de la même catégorie au Québec. Pendant la même période, la proportion de travailleuses autonomes dont l'entreprise n'est pas constituée en société est également demeurée inchangée (-0,1 point), alors qu'elle diminuait un peu chez leurs homologues masculins (-0,9 point) et qu'elle augmentait légèrement, de 0,4 point, chez les Québécoises.

Les MRC Robert-Cliche et Lotbinière regroupent les plus fortes proportions de travailleuses autonomes dont l'entreprise est constituée en société (4,9 % et 4,5 %), alors que la MRC Lotbinière détient le plus important pourcentage de travailleuses autonomes dont l'entreprise n'est pas constituée en société (7,7 %) : dans les trois cas, ces parts dépassent nettement les moyennes québécoise et régionale. À l'inverse, c'est dans la MRC Desjardins que les proportions de travailleuses autonomes dans les deux catégories sont les moins élevées, avec respectivement 1,5 % et 4,4 %.

(Voir tableau B en annexe)

Selon le CRCD⁹, nous retrouvons les travailleuses autonomes principalement dans les secteurs suivants : 24 % dans les autres services sauf les administrations publiques (coiffure, salon de beauté, esthétique, services funéraires, services de nettoyage, ménages privés), 18,7 % dans les soins de santé et d'assistance sociale (médecins, infirmières, éducatrices, psychologues), 17 % en agriculture et 11,3 % dans le commerce de détail.

⁹ CRCD Chaudière-Appalaches. *Projet d'entente spécifique en entrepreneuriat féminin (document de travail)*, [Manuella Daniel], 22 janvier 2004.

CHAPITRE IV

SCOLARITÉ

4.1 ÉVOLUTION DE LA SCOLARITÉ

(Voir tableau 11 en annexe)

Comparativement à l'ensemble des Québécoises, les femmes de la Chaudière-Appalaches accusent un retard en terme de scolarisation : 18,7 % d'entre elles ont complété moins d'une neuvième année, comparativement à 15,9 % des Québécoises, et 8,8 % détiennent un grade universitaire, comparativement à 13,3 % des Québécoises. De plus, les femmes sont moins scolarisées que les hommes, puisque 18,3 % d'entre eux ont fréquenté l'école moins de neuf ans et 9,4 % ont obtenu un grade universitaire.

Toutefois, la tendance est en voie de s'inverser puisque chez les personnes de 30 à 44 ans et, surtout, de 20 à 29 ans, nous comptons proportionnellement davantage de femmes (45,2 % et 66 %) que d'hommes (44,1 % et 59,8 %) qui ont poursuivi des études postsecondaires ou qui détiennent un grade universitaires (13,3 % et 14,9 % pour les femmes c. 12,2 % et 7 % pour les hommes). Les femmes de ces groupes d'âge sont même proportionnellement plus nombreuses que les Québécoises (44,3 % et 58,2 %) à avoir fait des études postsecondaires, mais elles continuent de moins détenir un grade universitaire (13,3 % et 14,9 % c. 19,6 % et 20,3 % pour le Québec).

Nous remarquons une relation inverse entre l'âge et le niveau de scolarité, tant pour les femmes que pour les hommes et ce, en Chaudière-Appalaches comme au Québec. En conséquence, par rapport à 1996, il y avait en 2001 une plus grande proportion de femmes du Québec et de la région ayant un grade universitaire, de même qu'une plus faible proportion ayant fait moins de neuf années d'études.

4.2 SCOLARITÉ ET SITUATION D'EMPLOI

(Voir tableau 12 en annexe)

En Chaudière-Appalaches comme dans l'ensemble du Québec, toutes catégories d'âge confondues, les taux d'emploi des femmes et des hommes tendent à augmenter avec la scolarisation. Toutefois, quelques MRC se distinguent en affichant de meilleurs taux d'emploi chez les personnes ayant poursuivi des études postsecondaires que chez celles détenant un grade universitaire : c'est notamment le cas parmi les femmes de Les Etchemins, L'Amiante et, surtout, L'Islet.

Par ailleurs, les taux de chômage, en Chaudière-Appalaches comme au Québec, diminuent en fonction de la scolarisation et ce, quelle que soit la catégorie d'âge. Mais quelques MRC rompent avec la tendance régionale. Citons, parmi celles dont nous disposons de l'information pour les femmes, La Nouvelle-Beauce et L'Amiante, dont le taux de chômage est plus important chez les diplômées universitaires (4,1 % et 6 %) que chez les femmes ayant fait des études postsecondaires (2,6 % et 5,8 %), ainsi que Les

Etchemins qui affiche le pire taux de chômage féminin chez les détentrices d'un grade universitaire (13,5 %).

C'est parmi les personnes ayant un grade universitaire que l'écart entre les taux d'emploi féminin et masculin est le moins important, tant en Chaudière-Appalaches qu'au Québec. Remarquons d'ailleurs que quelques MRC se distinguent de la région et du Québec en affichant un taux d'emploi chez les détentrices d'un diplôme universitaire qui dépasse nettement celui observé chez leurs homologues masculins, une situation qu'on ne retrouve pas dans les autres catégories de scolarisation : c'est le cas de Bellechasse (79 % c. 72,3 %), Desjardins (84,6 % c. 80,7 %), Robert-Cliche (84,9 % c. 83,1 %), Beauce-Sartigan (85,4 % c. 81,5 %) et Lotbinière (82,4 % c. 76,6 %). À l'inverse, la différence est plus importante parmi celles et ceux qui ont fait moins de neuf années d'études et ce, dans la région comme dans l'ensemble du Québec.

Par rapport aux Québécoises, les taux d'emploi des femmes de la région sont plus élevés et les taux de chômage, toujours inférieurs et ce, dans toutes les catégories de scolarisation.

C H A P I T R E V

R E V E N U

5.1 R E V E N U M O Y E N D ' E M P L O I

(Voir tableau 13 en annexe)

En 2001, les femmes de la Chaudière-Appalaches touchaient un revenu moyen d'emploi de 19 920 \$, ce qui représentait 85,6 % du revenu moyen d'emploi des Québécoises (23 282 \$) et 66,7 % du revenu d'emploi masculin (29 858 \$), alors que chez les Québécoises ce rapport se situe à 67,1 %.

De 1991 à 2001, le revenu moyen d'emploi des femmes de la région a augmenté un peu plus lentement que celui des Québécoises (30,3 % c. 33,6 %).

La MRC Les Chutes-de-la-Chaudière est celle où les femmes touchent le revenu moyen d'emploi le plus élevé (24 044 \$), un revenu supérieur à celui de la moyenne des Québécoises (23 282 \$). À l'inverse, les MRC Les Etchemins et L'Islet affichent les revenus moyens d'emploi féminins les plus faibles (15 264 \$ et 16 077 \$).

La MRC L'Islet présente en outre le plus important écart entre les revenus d'emploi masculins et féminins, les femmes touchant 58,9% du revenu des hommes, alors que c'est la MRC de Montmagny qui présente la plus faible différence, le revenu des femmes équivalant à 68,9 % de celui des hommes : précisons toutefois que le revenu des hommes de cette MRC est l'un des moins élevés de la région (25 943 \$).

5.2 R E V E N U M O Y E N T O T A L

(Voir tableau 14 en annexe)

S'établissant à 18 668 \$ et 29 368 \$, les revenus moyens totaux des femmes et des hommes de la région sont nettement inférieurs à ceux du Québec (21 286 \$ et 33 117 \$).

Le revenu moyen total des femmes représente 87,7 % de celui des Québécoises et 63,6 % du revenu total des hommes de la région : en comparaison du revenu masculin, l'écart est supérieur à celui observé pour le revenu d'emploi.

De 1991 à 2001, le revenu moyen total des femmes de la région a un peu plus augmenté que celui des Québécoises (30 % c. 28,9 %).

En Chaudière-Appalaches, 7,4 % des femmes de la région ne touchent aucun revenu; si cette proportion s'apparente à celle de leurs homologues Québécoises (7,1 %), c'est deux fois plus que chez les hommes de la région (3,7 %). Parmi les femmes de la région qui touchent un revenu, 58,8 % reçoivent moins de 20 000 \$ par an, comparativement à 54,4 % des Québécoises. À l'inverse, seulement 12,1 % des femmes de la région ont un

revenu total de plus de 35 000 \$, comparativement à 16,7 % pour leurs homologues du Québec.

CHAPITRE VI

INTÉGRITÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

6.1 SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE

Selon l'Enquête sociale et de santé 1998¹⁰, globalement, la région présente un bilan assez positif. Les femmes de la région possèdent la plus longue espérance de vie à la naissance de la province : 82 ans (c. 81,1 ans au Québec). Toutefois, 12,7 % des femmes de 65 ans et plus (c. 10,1 % pour le Québec et 7,9 % des hommes de la région) vivent en institution de santé.

Comme en 1984-1988 et 1989-1993, l'indice synthétique de fécondité (nombre moyen d'enfants par femme) des femmes de la Chaudière-Appalaches est supérieur à celui du Québec (1,64 c. 1,57 enfant par femme). Pourtant, sauf chez les 25-29 ans, le taux annuel moyen de grossesse pour 1995-1998 y est inférieur dans tous les groupes d'âge, et notamment chez les adolescentes (10,4 c. 19,3 par 1 000 chez les 14-17 ans et 40,3 c. 68,8 par 1 000 chez les 18-19 ans). Précisons qu'on remarque dans la région un indice synthétique d'interruption volontaire de grossesse (IVG) significativement plus bas que dans l'ensemble du Québec (0,30 c. 0,58 IVG par femme), un phénomène noté dans tous les groupes d'âge.

De façon générale, la région est avantagée par rapport au Québec quant aux facteurs de risques périnataux. Pour 1994-1998, on y dénombre de moins fortes proportions de naissances de faible poids (5,6 % c. 6 %), de naissances prématurées (7 % c. 7,2 %) et de naissances chez des mères détenant moins de 11 ans de scolarité (10,7 % c. 14,7 %). Néanmoins, le taux annuel moyen de césarienne a été significativement plus élevé en Chaudière-Appalaches en 1997-1999 (19,6 c. 17 par 100 accouchements), tout comme en 1995-1997 (18,5 % c. 16,6 %).

Les femmes de la région ont, dans de moindres proportions que les Québécoises, recouru à certains tests de dépistage en 1998. C'est le cas pour le test de Pap (62,2 % c. 63,4 %), des différences imputables aux 15-24 ans et aux 45-64 ans, ainsi que pour les mammographies et ce, tant chez les 50-59 ans (65,5 % c. 67,3 %) que chez les 60-69 ans (56,2 % c. 60 %). Toutefois, des données récentes de la RRSSS de Chaudière-Appalaches¹¹ nous apprennent que le nombre de femmes qui passent des mammographies augmente d'année en année. Ce nombre était d'environ 6 500 en 1998, 10 500 en 1999 et 13 000 en 2002. En moyenne, 81,5 % des femmes de la région subissent leur mammographie en Chaudière-Appalaches. Quant au taux ajusté d'incidence du cancer du sein chez la femme, il se compare à celui du Québec (114 c. 111 par 100 000 personnes).

¹⁰ Régie régionale de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches, Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation. *Enquête sociale et de santé 1998, Rapport régional de Chaudière-Appalaches*, [Lucie Roy et Richard Martin (Chapitre 20)], août 2001.

¹¹ Régie régionale de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches, Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation. *Carrefour Santé Publique Chaudière-Appalaches*, volume 9, n° 3, décembre 2003, « Programme québécois de dépistage du cancer du sein » [Annie Bourrassa et François Léveillé], p. 4.

En ce qui a trait à certains comportements liés à la santé et aux facteurs de risque, les femmes de la région font généralement meilleure figure que les Québécoises. Par exemple, la proportion de fumeuses est moindre dans la région qu'au Québec (30,3 % c. 32,6 %). Néanmoins, une enquête menée à l'hiver 2001 par la RRSSS¹² sur l'usage de la cigarette dans 30 écoles secondaires de la région démontre que les filles sont plus nombreuses à fumer que les garçons (23 % c. 17 %).

Notons également que seulement 9,9 % des femmes perçoivent avoir de mauvaises ou moyennes habitudes alimentaires comparativement à 13,6 % pour les Québécoises et la proportion de femmes présentant un excès de poids est inférieure à celle de leurs homologues du Québec (22,3 % c. 23,8 %). Cependant, le pourcentage de femmes présentant une consommation élevée d'alcool cinq fois ou plus au cours d'une année est plus élevée qu'au Québec (14,5 % c. 12,9 %).

Les problèmes de santé mentale vécus par les femmes, énoncés principalement dans l'étude *Cap sur la santé mentale des femmes en Chaudière-Appalaches*¹³, sont surtout liés à la violence, aux états dépressifs et anxieux, au manque d'estime de soi, aux difficultés d'adaptation, à la toxicomanie, aux troubles de la personnalité et même alimentaires.

En 1998, comme dans les enquêtes précédentes, les femmes sont toujours plus nombreuses que les hommes à se classer dans la catégorie de détresse psychologique élevée (21,4 % c. 15,1 %). Par contre, les résultats sur l'évolution de la détresse psychologique des femmes depuis les dernières années indiquent des variations : de 22,2 % qu'elle atteignait en 1987, la proportion de femmes de la région présentant une détresse psychologique élevée grimpe à 30,2 % en 1992-1993 avant de revenir au niveau actuel (21,4 %). Même si le taux a diminué en 1998, il demeure un problème majeur. En outre, le taux ajusté de mortalité par suicide chez les femmes est de 11,5 par 100 000 personnes c. 8,1 au Québec. Enfin, le taux de consommation de trois médicaments et plus au cours d'une période de 2 jours a légèrement diminué depuis 1992-1993 et est maintenant comparable à celui du Québec (21,4 % c. 21,7 %), mais est beaucoup plus élevé chez les femmes que chez les hommes (11,9 %).

6.2 VIOLENCE

Précisons que les données du ministère de la Sécurité publique¹⁴ mentionnées dans cette section font état des actes de violence signalés aux policiers, ce qui, on le sait, ne représente qu'une portion des actes réellement commis.

En 2001, le taux de victimisation de violence conjugale (fréquence du nombre de victimes de cette violence au cours d'une année donnée pour chaque tranche de 100 000

¹² *Idem.* « Les jeunes de Chaudière-Appalaches : un portrait récent de l'usage de la cigarette », [Pier-Anne Paquet-Gagnon], p. 3.

¹³ Régie régionale de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches. *Cap sur la santé mentale des femmes en Chaudière-Appalaches : résultats de consultations auprès de clientes et d'intervenantes*, [Diane Langlois et Lucie Larose], 1999.

¹⁴ Ministère de la Sécurité publique, Direction des Affaires policières et de la prévention de la criminalité. *La violence conjugale - Statistiques 2001*, [Louise Motard], 2002.

habitants) était de 259 au Québec. Il était 5 fois plus élevé pour les femmes que pour les hommes (431 c. 82 p. 100 000) et ce, quel que soit le groupe d'âge. Quant au taux de perpétration de violence conjugale (fréquence du nombre d'auteurs présumés de cette forme de violence au cours d'une année donnée pour chaque tranche de 100 000 habitants), il était de 236. Il est 7 fois plus élevé pour les hommes que pour les femmes (421 c. 58 p. 100 000).

(Voir tableaux C et D en annexe)

Pour sa part la région de la Chaudière-Appalaches, avec 334 femmes victimes de violence conjugale, présente un taux moyen de victimes de violence conjugale parmi les femmes victimes de crimes contre la personne de 39 %, une part comparable à l'ensemble du Québec (38,8 %). Cependant, avec un taux de victimisation de 198,8 femmes p. 100 000 et de 30,9 hommes p. 100 000, la région se situe au dernier rang des régions québécoises sur ce plan (la moyenne québécoise se situant à 430,8 femmes et 81,5 hommes p. 100 000). Cependant, la proportion de femmes parmi les victimes de violence conjugale était de 86,5 %, soit légèrement supérieure à la moyenne québécoise 84,6 %.

Les catégories d'infractions subies par les femmes les plus fréquentes sont les voies de fait (59,9 %) et les menaces (22,8 %). La proportion de femmes blessées au cours des épisodes de violence conjugale atteint 38,6 % dans la région (c. 45 % au Québec). Toutefois, la proportion de femmes blessées gravement est plus élevée dans la région qu'au Québec (4,7 % c. 2,9 %). Dans 47,9 % des cas, les femmes victimes de violence conjugale étaient les ex-conjointes des auteurs présumés et dans 39,5 % des cas, leur conjointe. Une proportion supérieure des dossiers a été classée par les policiers dans la région comparativement au Québec (93,1 % c. 91,7 %) mais la part de ceux n'ayant pas fait l'objet d'accusation est un peu plus élevée (22,5 % c. 17,7 %).

Selon les données de la RRSSS de Chaudière-Appalaches¹⁵, de 1997-1998 à 2000-2001, 1 429 femmes et 1 087 enfants ont été hébergés dans les quatre maisons d'aide et d'hébergement de la région. Ces ressources font aussi des interventions spécifiques auprès des enfants témoins de violence. Cependant, d'après une étude de l'Institut de la statistique du Québec¹⁶, seulement 7 % des femmes s'adresseraient aux maisons d'aide et d'hébergement et 10,5 % aux CLSC, alors que 82,5 % des femmes victimes de violence n'auraient recours à aucune ressource formelle d'aide mais se confieraient à un membre de leur famille, à un(e) voisin(e) et à un(e) ami(e).

Pour enrayer la violence conjugale dans la région, une activité novatrice s'est déroulée à l'automne 2003¹⁷. Les quatre ressources spécialisées pour les hommes impulsifs et violents (VI-SA-VI, SAHARAS, Entraide au Masculin, D'Hommes à Hommes) ont entamé une vaste campagne de sensibilisation auprès des hommes de 18 ans et plus afin

¹⁵ Régie régionale de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches, Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation. *Carrefour Santé Publique...*, op. cit., «La situation ne peut plus durer», [Diane Langlois], p. 1.

¹⁶ Institut de la statistique du Québec. *La violence envers les conjointes dans les couples québécois*, 1998, p. 80.

¹⁷ Régie régionale de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches, Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation. *Carrefour Santé Publique...*, op. cit.

de les informer des différents profils de comportements violents pouvant s'installer dans une relation de couple et, au besoin, les inciter à entreprendre une démarche de changement et à faire une demande d'aide. Cette action était menée en collaboration avec la Direction de la santé publique de la Régie régionale et divers partenaires du milieu dont, entre autres, les CALACS, les CLSC et les corps policiers.

Des protocoles sociojudiciaires en violence conjugale¹⁸ ont été signés dans toutes les MRC de la région entre 1997 et 1999. D'après une évaluation de la RRSSS de Chaudière-Appalaches effectuée en 2002¹⁹, il apparaît clairement que le niveau d'implantation de ces protocoles varie beaucoup d'une sous-région à l'autre, voire d'une MRC à l'autre. Dans les circonstances, leur importance doit être réaffirmée avec une révision de leurs objectifs.

En ce qui concerne les agressions sexuelles, jusqu'à très récemment, un seul Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS), situé à Saint-Georges, desservait toute la région : L'Envolée. Depuis 2002, un nouveau CALACS, À Tire-d'Aile, a été ouvert pour offrir des services sur le littoral qui comprend la Ville de Lévis et les MRC Bellechasse, Lotbinière, Montmagny et L'Islet. Les statistiques fournies par ces ressources²⁰ nous apprennent qu'il y a eu entre 2000 et 2002 sur tout le territoire 272 demandes d'aide pour agressions sexuelles et 224 nouvelles demandes d'aide (première fois que la personne fait appel au centre). On a aussi dénombré 887 interventions téléphoniques et 650 rencontres face-à-face. Il y a cependant eu peu d'accompagnement, que ce soit sur le plan judiciaire, médical ou policier. Pour 2002-2003, L'Envolée, qui couvre maintenant seulement cinq MRC (Beauce-Sartigan, L'Amiante, Les Etchemins, Robert-Cliche et La Nouvelle-Beauce), a eu 133 demandes d'aide et 94 nouvelles demandes. Quant au nouveau CALACS, les demandes ne font qu'augmenter depuis son ouverture. Il en a déjà reçu plus d'une centaine.

¹⁸ Un protocole sociojudiciaire consiste en une entente de collaboration entre les corps policiers, les CLSC et certains organismes communautaires spécialisés en matière de violence pour améliorer la concertation et faciliter l'accès aux services pour les victimes de violence et présumés agresseurs.

¹⁹ Régie régionale de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches. *Évaluation de l'implantation des protocoles judiciaires et données sur la violence conjugale et familiale*, [Lucie Larose et Josée Rousseau], Sainte-Marie, 2002, xxviii.

²⁰ L'Envolée - Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel en Chaudière-Appalaches (CALACS), Saint-Georges et À Tire d'Aile (CALACS), Ville de Lévis, janvier 2004.

CHAPITRE VII

PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR

L'inclusion des femmes dans des postes décisionnels fait toute la différence dans une région, une différence qui rapporte à toutes et à tous. Cependant, le tableau statistique sur la présence des femmes dans les principales instances décisionnelles et consultatives de la Chaudière-Appalaches pour l'année 2003 atteste que celle-ci demeure faible dans la région.

Dans le domaine municipal, on compte 179 conseillères sur un total de 831 (21,5 %) et seulement 14 mairesses sur un total de 133 (10,5 %). La proportion de femmes mairesses est assez similaire à celle du Québec (11 %). Toutefois, la proportion de conseillères est en-dessous du taux québécois (24 %). Aucune femme n'est préfète alors que, au Québec, le taux s'établit à 12 %.

En matière de développement régional, en 2003, aucune femme ne faisait partie de l'exécutif du CRCD et seulement 9 femmes sur 55 siégeaient au conseil d'administration de cet organisme (16,4 %). Au Québec, ces taux se situaient respectivement à 27 % à l'exécutif et à 29 % au conseil d'administration des CRCD. Depuis le 1^{er} avril 2004, le CRCD a été remplacé par la Conférence régionale des élus (CRÉ). Bien qu'il puisse s'agir d'une situation transitoire, en mai 2004, on ne comptait qu'une seule femme, provenant de la société civile, parmi les 27 membres, soit 4 %. Mentionnons que la région se classe bonne dernière, et de loin, à ce chapitre.

Par contre, les femmes de la Chaudière-Appalaches sont davantage présentes dans le développement local : la représentation féminine atteint 28,1 % aux conseils d'administration des CLD, ce qui est un taux légèrement supérieur à celui du Québec (27 %). Soulignons aussi que 7 CLD sur 10 possèdent des sièges réservés à une représentante en condition féminine.

Par ailleurs, les femmes représentent 44,4 % des membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT), un taux qui dépasse celui du Québec (42 %).

Si nous retrouvons habituellement au Québec plus de femmes dans des postes décisionnels dans les secteurs de l'éducation et de la santé, la situation est différente dans la Chaudière-Appalaches. En effet, celles-ci ne constituent pas la moitié des membres des assemblées des commissaires (42,7 % c. 53 % au Québec) et aucune femme n'est présidente d'une commission scolaire (0 % c. 42 %). De plus, seulement 29,3 % des membres des conseils d'administration des cégeps sont des femmes par rapport à 36 % au Québec. Quant au secteur de la santé et des services sociaux, seul le conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux détenait une représentation féminine supérieure à celle du Québec (50 % c. 46 %), alors qu'au Forum de la population (50 % c. 52 %) et aux conseils d'administration des établissements de la santé et des services sociaux (39,8 % c. 44 %), les proportions de femmes sont inférieures. Ajoutons qu'à la suite de la substitution de la Régie régionale par l'Agence de

développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux, en février 2004, il n'y a que 6 femmes sur 16, soit 37,5 %, au conseil d'administration du nouvel organisme (c. 46,7 % au Québec).

À ces données s'ajoutent celles du secteur associatif où, une fois de plus, les femmes de la région sont sous-représentées par rapport au Québec : c'est le cas à l'Unité régionale des loisirs et des sports (6,7 % c. 27 %), au Forum jeunesse (36,4 % c. 53 %) et au Conseil régional de l'environnement (7,1 % c. 30 %).

Par contre, la représentation des femmes de la région dépasse celle du Québec à l'Association touristique régionale (45 % c. 39 %) et au Conseil de la culture (46,7 % c. 45 %).

Enfin, à l'Assemblée nationale, la région compte quatre femmes députés sur un total de huit (50 % c. 30 % au Québec).

Depuis environ cinq ans, une dizaine de groupes de femmes de la région essaient d'améliorer cette situation grâce, entre autres, au programme *À égalité pour décider* du Secrétariat à la condition féminine. Ils ont fait des études, publié des dépliants d'information, développé divers outils de travail, organisé des colloques et des sessions de formation pour permettre aux femmes d'accéder à des lieux d'influence et de pouvoir. Le dossier avance lentement. Il reste encore beaucoup de travail de sensibilisation à faire auprès des femmes et des décideurs et décideuses, tant régionaux que locaux.

(Voir le tableau 15 en annexe)

CHAPITRE VIII

BILAN DES RECOMMANDATIONS EFFECTUÉES PAR LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME À L'OCCASION DE LA PUBLICATION DES AVIS RÉGIONAUX

Les 32 recommandations qu'adressait le Conseil du statut de la femme aux instances régionales et locales dans l'avis sur les conditions de vie des femmes de la Chaudière-Appalaches en 1999 ont été réalisées en tout ou en partie comme nous pouvons le constater à la lecture du tableau qui suit, finalisé en date de mai 2004.

Organismes responsables	Objet de la recommandation	Réalizations
<i>Organismes partenaires</i>		
Cible d'intervention 1 : Recueillir des données ventilées selon le sexe dans tous les secteurs pour développer des mesures appropriées aux femmes et aux hommes		
Institut de la statistique <i>Ministères-organismes nationaux-régionaux-locaux, publics ou parapublics</i>	1- Être mandataire de l'engagement de la collecte de données ventilées selon le sexe dans tous les secteurs	Le CSF a adressé, dans chacun des avis régionaux, des demandes à l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) relativement à la nécessité d'avoir des données ventilées selon le sexe et disponibles dans tous les secteurs d'activité. La mise sur pied, en 2003, de la Banque de données des statistiques officielles (BDSO), pilotée par l'ISQ et à laquelle participent un grand nombre de ministères, contribue à renforcer l'habitude de produire de telles données.
Ministère des Régions <i>CRCD-CLD-Directions régionales des différents ministères</i>	2- S'assurer de l'engagement de ses partenaires dans la collecte de statistiques régionales sexuées pour chaque territoire de MRC et signifier des attentes claires à ce sujet	Le ministère des Régions a signifié des attentes claires sur la place des femmes dans les instances et non sur la collecte de statistiques régionales sexuées. Par ailleurs, il a sensibilisé les CLD à la reconnaissance de l'apport important des femmes dans l'ensemble des secteurs économiques et à l'inclusion, dans leur rapport annuel d'activités, de statistiques démontrant les retombées pour les femmes en termes de création d'emplois ou de soutien à l'entrepreneuriat. Les CLD doivent produire des données ventilées selon le sexe dans leur rapport annuel. Plusieurs directions régionales en colligent aussi (ex : Éducation, Emploi-Québec, Sécurité du revenu, Affaires municipales). Enfin, le dernier portrait socio-économique régional du CRCD de 2003 présente plusieurs tableaux avec des statistiques sexuées.

Organismes responsables	Objet de la recommandation	Réalizations
<i>Organismes partenaires</i>		
CRCD-CLD-MRC- Municipalités Directions régionales de différents ministères- RRSSS-CRPMT-	3. Adopter des mesures pour ventiler les données selon le sexe lors de collecte de statistiques et faire des analyses différenciées selon le sexe nécessaires à l'adaptation de leur action	Certaines instances commencent à collecter des données ventilées selon le sexe (ex : Emploi-Québec, Éducation, Sécurité du revenu, Ville de Lévis, RRSSS, CLD, Affaires municipales). Quant aux analyses différenciées selon le sexe, c'est un nouveau processus à mettre en œuvre. Il manque de formation et d'outils en région.
CRCD- Ministère des Régions CLD	4. Reconnaître l'apport indispensable des femmes, surtout dans des domaines d'activité où elles sont traditionnellement actives. Élargir la notion de secteurs d'avenir aux activités socioculturelles et sociosanitaires essentielles à la vie régionale et leur accorder un traitement en conséquence dans les plans d'action et la répartition des fonds qu'ils administrent	Le ministère des Régions a sensibilisé les CLD à la reconnaissance de l'apport important des femmes dans l'ensemble des secteurs économiques. Certains CLD ont même prévu, à l'intérieur de leur politique d'investissement, un critère pour tenir compte des projets de femmes. Enfin, le CRCD a été sollicité pour amorcer une table sectorielle en condition féminine.
CRCD-CLD-CRPMT- Commissions scolaires Cégeps Emploi-Québec CLE	5- Développer des liens systématiques afin d'améliorer l'information scolaire et professionnelle et augmenter les ressources à cet effet afin que les étudiantes puissent faire le lien, le plus tôt possible dans leur parcours scolaire, avec le marché du travail et les orientations de la région	Il existe une plus grande concertation régionale entre les différents partenaires. L'emphase est dorénavant mise par Emploi-Québec sur la diffusion des informations sur le marché du travail aux groupes d'élèves de secondaire 4 et 5 et du cégep. Pour leur part, les plans de développement des commissions scolaires et des cégeps s'orientent dans ce sens. D'ailleurs, ils publicisent régulièrement leurs cours et nouvelles formations en lien avec le marché du travail (ex : cégep Lévis-Lauzon avec les biotechnologies et collège de l'Amiante avec les techniques minérales et de plasturgie). En février 2004, une offensive régionale a été mise de l'avant par les divers partenaires régionaux (ex : CRPMT, Emploi-Québec, MEQ) pour attirer plus de jeunes vers certaines formations professionnelles et techniques qui conduisent à des emplois présentant de très bonnes perspectives d'embauche dans la région.

Organismes responsables	Objet de la recommandation	Réalizations
<i>Organismes partenaires</i>		
Emploi-Québec- Solidarité Sociale- CRCD RRSSS-Commissions scolaires	6- Établir des collaborations afin de mieux cerner la réalité des femmes défavorisées et la prise en compte de leurs limites économiques, familiales et psychologiques dans des mesures d'insertion sociale, de préparation à l'emploi ou d'accompagnement	Plusieurs projets ont été développés dans la région, par Emploi-Québec et le ministère de la Solidarité Sociale, pour venir en aide de façon spécifique aux femmes assistées sociales. Par exemple, pour aider les jeunes femmes monoparentales, deux projets <i>Ma place au Soleil</i> ont été mis en place à Lévis et Thetford-Mines et un autre a vu le jour à Saint-Georges, <i>MonInsert</i> . De plus, la Table de coordination développement social et lutte à la pauvreté du CRCD a signé une entente spécifique en 2003 pour s'occuper des personnes éloignées du marché du travail depuis longtemps : le programme Réseaux. Il s'agit d'activités pratiques d'intervention avec un accompagnement personnalisé pour une intégration sociale et professionnelle. Dans les groupes actuellement en cours, les femmes constituent 80 % de la clientèle. Il y a un groupe par commission scolaire. Il s'agit de la première entente spécifique au Québec en développement social et lutte à la pauvreté. Le comité de gestion régional de ce programme regroupe les commissions scolaires, Emploi-Québec et le ministère de la Sécurité du Revenu, les 11 CLSC, la RRSSS, une représentante des organismes communautaires, le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche et le CRCD. Le plan d'action 2003-2004 d'Emploi-Québec accorde aussi une attention particulière aux besoins des personnes en situation de sous-emploi, d'emploi précaire ou qui reçoivent un faible revenu.

Organismes responsables	Objet de la recommandation	Réalizations
<i>Organismes partenaires</i>		
Ministère de l'Éducation Emploi-Québec	7- Poursuivre le travail amorcé pour le développement d'outils permettant la reconnaissance des acquis expérientiels et non pas seulement académiques	Suite à l'adoption de la politique sur l'éducation des adultes et la formation continue, un comité national formé d'Emploi-Québec et du ministère de l'Éducation a été mis en place et des travaux sont en cours. Certains outils commencent à s'élaborer sur le plan national pour l'instant.
Cible d'intervention 2 : Améliorer la qualité des emplois occupés par des femmes		
Emploi-Québec CLE	8- Faciliter l'accès à la formation de base en prenant en considération les besoins des « femmes sans chèque » et des travailleuses à faible revenu qui souhaitent se réorienter sur le plan professionnel. Offrir des mesures de soutien au revenu et d'accompagnement à ces femmes	Le comité de travail sur la <i>Stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'œuvre féminine</i> d'Emploi-Québec a sensibilisé les CLE à cette problématique en 2003. De plus, l'entente spécifique en développement social et lutte à la pauvreté (<i>Réseaux</i>) qui s'occupe, entre autres, des personnes éloignées du marché du travail depuis longtemps, répond à ce besoin particulier. Les groupes formés actuellement sont composés à 80 % de femmes.
Commissions scolaires- Cégeps- Ministère de l'Éducation	9- Se donner un objectif numérique d'inscription de filles à certains programmes professionnels ou techniques en lien avec les secteurs prometteurs de la région. Instaurer dans le cadre de projets pilotes un programme d'accès à l'égalité en éducation pour permettre aux filles un accès équitable à certains secteurs prometteurs de formation	Le développement de mesures incitatives pour favoriser l'inscription et le maintien des étudiantes inscrites en formation professionnelle et technique est favorisé. De plus, le programme de soutien aux initiatives novatrices permet de développer des projets pilotes de ce type.
CLE Emploi-Québec Groupes communautaires	10- Réserver des places pour des candidatures féminines lors d'achat de formation dans des domaines traditionnellement masculins	Emploi-Québec, par l'entremise du CLE de Saint-Georges, travaille actuellement avec Passeport-Travail de Beauce sur la sensibilisation des femmes à travailler dans des secteurs majoritairement masculins (métiers non traditionnels). En effet, l'actualisation de données recueillies dans plus de 100 entreprises visitées en 2002

Organismes responsables	Objet de la recommandation	Réalizations
<i>Organismes partenaires</i>		dans la MRC de Beauce-Sartigan par ce groupe a démontré une augmentation de 2,8% de la présence féminine dans ces secteurs d'emplois. Emploi-Québec considère que c'est une orientation importante et a reconduit des sommes d'argent pour soutenir ce dossier en 2004-2005.
CLE <i>Emploi-Québec</i> <i>CRPMT-Groupes</i> <i>communautaires et de</i> <i>femmes</i>	11- Élaborer des stratégies de préparation à l'emploi à l'intention des candidates dans des formations menant à des métiers non traditionnels. Prévoir des mesures de soutien pour favoriser le maintien en formation des femmes qui s'y engagent	Passeport-Travail de Beauce a réalisé depuis plus de trois ans un travail intensif pour accroître la présence des femmes sur le marché du travail et, de façon particulière, dans les métiers non traditionnels qui a donné lieu au projet : <i>Réussir autrement : gagnants-gagnantes</i> . Ce travail a pu être réalisé grâce au programme <i>Promotion de la Femme</i> de Condition féminine Canada et à Emploi-Québec. Un guide d'intégration dédié aux femmes désirant intégrer le marché du travail dans des secteurs majoritairement masculins a aussi été produit. À l'heure actuelle, un nouvel outil est en préparation. Il accompagnera ce guide pour mieux répondre aux besoins des femmes déjà en entreprise. De plus, le groupe Vision Femmes Beauce-Sartigan a créé le prix Jarret Vision Femmes remis lors du gala de l'entreprise beauceronne à un employeur ayant favorisé l'embauche de femmes au sein de son entreprise. Le groupe Connexion-Emploi Ressources-Femmes de la Ville de Lévis travaille également ce dossier.
Emploi-Québec <i>Directions régionales du</i> <i>MIC et du MEQ - Syndicats</i> <i>groupes communautaires</i>	12- Développer des mesures d'accompagnement à l'intention des entreprises qui embauchent des candidates féminines afin que celles-ci soient en mesure d'accueillir et de soutenir les recrues	Passeport-Travail de Beauce, financé entre autres par Emploi-Québec, a produit un guide dans le but d'aider les employeurs à augmenter le nombre de femmes dans des secteurs de travail majoritairement masculins. De plus, un atelier de travail a été monté et offert aux

Organismes responsables	Objet de la recommandation	Réalizations
<i>Organismes partenaires</i>		
		contremaîtres d'usine et chefs d'équipe pour diffuser le contenu de celui-ci. Un bulletin d'information a été dernièrement conçu pour créer un lien entre les employeurs, les partenaires et les travailleuses du milieu et faire la promotion des femmes dans les métiers non traditionnels : <i>Gagnants...gagnantes.</i>
Direction régionale du ministère de l'Éducation-Emploi-Québec <i>RRSSS- CLE-Groupes de Femmes-CLD</i>	13- Réfléchir sur l'abandon scolaire et les problèmes spécifiques des jeunes femmes dont les mères adolescentes	En plus des projets mis en place à Lévis, Thetford-Mines et Saint-Georges pour aider les jeunes femmes monoparentales, (voir recommandation # 6), la Régie régionale de la santé et des services sociaux a également mis sur pied un programme de soutien aux jeunes parents (PSJP). Celui-ci les appuie, entre autres, dans la poursuite de leurs études lors d'une grossesse ou les encourage à retourner aux études. En 2004, Vision-Femmes Beauce-Sartigan a produit une bande dessinée sur le décrochage scolaire dans le but de faire réfléchir les étudiants et étudiantes de secondaire III sur leur situation et les conséquences de leur choix : <i>En action, Vers ma réussite.</i> De plus, le Centre de formation professionnelle de Lévis, en partenariat avec le CLSC Desjardins et le CLD de Lévis, a ouvert récemment un site Web pour aider les décrocheuses et décrocheurs : <i>Stratégies Gagnantes.</i>
<i>CRCD-CLD Ministères des Régions- Ministère de l'Industrie et du Commerce Groupes de femmes</i>	14- Améliorer, susciter et soutenir la diversification des secteurs d'activité dans lesquels les femmes entrepreneures développent des projets d'entreprise	Le CRCD a travaillé sur un projet d'entente spécifique en entrepreneuriat féminin. Le CLD de l'Islet a diffusé en mai 2004 un portrait des femmes entrepreneures de son territoire.

Organismes responsables	Objet de la recommandation	Réalizations
<i>Organismes partenaires</i>		
Ministère des Régions Emploi-Québec CRCD-CLD-CLE	15- Inclure dans les critères d'évaluation des projets qu'ils acceptent de financer, les retombées prévues en termes de création d'emplois pour les femmes et pour les hommes et produire un bilan des résultats atteints	Les rapports annuels de gestion d'Emploi-Québec et des CLD doivent contenir des données ventilées selon le sexe.
Cible d'intervention 3 : Accroître l'accès aux services notamment en milieu rural		
CRCD <i>Ministère de l'Éducation- CRPMT- Emploi-Québec Commissions scolaires</i>	16- Réfléchir sur les moyens de mieux accorder aux priorités de développement de la région l'offre de formation professionnelle, collégiale et universitaire pour améliorer la rétention des jeunes sur le territoire et soutenir la persistance scolaire de la population en général	Le CRCD a fait des études sur les services universitaires en région. De plus, Emploi-Québec donne des avis sur des nouveaux programmes de formation et, lorsqu'il publicise ses perspectives d'emploi, il a pour objectif de garder les jeunes en région ou de favoriser leur retour. Les divers partenaires régionaux tels que le CRPMT, E.-Q. et le MEQ ont mis de l'avant en février 2004 une offensive pour attirer plus de jeunes vers la formation professionnelle et technique. Ils espèrent ainsi combattre l'exode des jeunes en les orientant vers des emplois présentant de bonnes perspectives. Une plus grande concertation entre les divers partenaires du milieu s'est développée depuis les dernières années sur cette question.
CRCD <i>Groupes du milieu- syndicats</i>	17- S'assurer que les services de garde mis sur pied tiennent compte des besoins des différentes parties du territoire et qu'ils soient adaptés aux différents horaires de travail ou des programmes d'insertion socioprofessionnelle	Le CRCD a signé une entente spécifique sur le développement des centres de la petite enfance et des garderies qui prenait fin en mars 2003. Toutefois, elle a été prolongée d'une autre année. En outre, le Comité consultatif sur le développement et la planification des services de garde a procédé à deux exercices d'évaluation sur la priorité de nouvelles places : le premier en septembre 2003 pour l'attribution de 75 places en garderies privées et le second en mars 2004 pour l'attribution de 601 nouvelles places en CPE et en

Organismes responsables	Objet de la recommandation	Réalizations
<i>Organismes partenaires</i>		<p>garderies. Le taux de couverture des besoins de garde des familles s'élève maintenant à 95% pour l'ensemble de la région, variant de 92% à 97% selon les territoires de MRC. Le CRCD entreprenait aussi en 2003 une vaste enquête sur les services de garde et les besoins des familles ayant des enfants entre 0 et 12 ans. L'objectif visé par celle-ci était d'apporter des éléments de solutions aux problématiques régionales de déficit démographique, d'exode des jeunes, de pénurie de main-d'œuvre par une contribution à l'amélioration de la qualité de vie des familles partout sur le territoire. Le rapport d'enquête sur l'état de situation, qui a été fait au printemps 2004, comprend le portrait de l'offre de services, l'analyse des besoins des familles ainsi que les recommandations de chacune des MRC de la région. On compte également proposer des projets novateurs, dont plusieurs pour les milieux ruraux.</p>
CRCD-MRC-Villes <i>Organismes du milieu-</i> Ministère du Transport- RRSSS	18- Élaborer des solutions novatrices en vue de répondre aux besoins de transport collectif	<p>La Table de coordination en développement social et lutte à la pauvreté du CRCD a fait du transport collectif une priorité. De plus, celui-ci a mis sur pied un comité de travail régional pour étudier cette problématique avec les partenaires du milieu (ex : MRC, futurs usagers et usagères, compagnies de transport). On voudrait organiser à l'échelle régionale des services mettant à profit différents modes de transport et un réseau inter-MRC. En mars 2004, ce comité a déposé l'étude de préféabilité et des propositions d'options pour un éventuel projet régional. Déjà, les MRC Lotbinière et Montmagny ont développé des services adaptés à leurs besoins spécifiques. L'Agence de développement de</p>

Organismes responsables	Objet de la recommandation	Réalizations
<i>Organismes partenaires</i>		réseaux locaux de services de santé et de services sociaux travaille aussi cette problématique via le dossier <i>Chaudière-Appalaches en santé (CAS)</i> .
CRCD <i>Municipalités</i>	19- Susciter l'intérêt de promotrices et de promoteurs pour des logements sociaux	Ce dossier est une autre priorité de la Table de coordination en développement social et lutte à la pauvreté du CRCD. Le gouvernement a octroyé des budgets pour la construction de nouveaux logements sociaux dans plusieurs municipalités ex : Lévis, Saint-Georges.
RRSSS <i>Ministère de la santé et des services sociaux</i>	20- Poursuivre les efforts pour être en mesure de respecter les orientations ministérielles en matière d'interruption volontaire de grossesse et de planification des naissances.	L'Hôtel-Dieu de Lévis a reçu les fonds nécessaires pour l'ouverture de son centre de planification familiale et de gynécologie en 2002. Il répond à une demande toujours croissante.
CRCD-RRSSS	21- Consacrer les ressources nécessaires pour consolider le financement des groupes communautaires existants et pour soutenir l'implantation de nouveaux groupes ou points de service dans les zones moins bien desservies	Même s'il existe toujours un manque à gagner important dans le financement des organismes communautaires, les budgets ont augmenté graduellement au cours des dernières années pour plusieurs groupes dont des groupes de femmes (ex : maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence). Trois nouveaux groupes de femmes ont vu le jour : deux centres de femmes (Ville de Lévis et Sainte-Claire dans Bellechasse) et un centre d'aide aux victimes d'agression sexuelle (CALACS) situé dans la Ville de Lévis qui dessert le littoral. De plus, dans sa planification stratégique, le CRCD demandait de rehausser significativement, dans une perspective d'équité interrégionale, le financement des organismes communautaires, notamment par le <i>Programme de soutien aux organismes communautaires</i> .

Organismes responsables	Objet de la recommandation	Réalizations
<i>Organismes partenaires</i>		
Ministère des Régions CRCD- CLD - CRPMT- Municipalités-RRSSS <i>Groupes de femmes</i>	22- Rechercher des mécanismes pour accroître la représentation des femmes et tenir compte de leurs réalités dans les programmes et moyens d'action que les décideuses et décideurs régionaux et locaux développent	Le ministère des Régions a signifié des attentes claires sur la place des femmes au sein des instances décisionnelles à ses partenaires (ex : CRCD-CLD). Quant aux divers acteurs et actrices tant économiques que sociaux, ils commencent à être sensibilisés à la place des femmes dans leurs instances grâce, en particulier, au programme <i>À Égalité pour décider</i> . En effet, au moins une dizaine de groupes de femmes de la région ont utilisé ce programme pour concevoir des dépliants et outils de sensibilisation sur le sujet et donner des formations aux femmes qui désirent accéder aux instances.
Cible d'intervention 4 : Prévoir les mesures nécessaires pour faire face aux importants changements démographiques		
CRCD-RRSSS-CLD Emploi-Québec- Ministère de la Solidarité sociale CRPMT	23- Distinguer non seulement les caractéristiques des femmes et des hommes, mais aussi leurs besoins et les interventions différenciées qui en découlent. Faire des analyses, des planifications et des plans d'action en ce sens	Si certaines instances commencent à collecter des données ventilées selon le sexe (ex : E.-Q., Éducation, Sécurité du revenu, RRSSS, CLD, Affaires municipales), l'analyse différenciée selon le sexe demeure un processus à mettre en œuvre. Il manque de formation et d'outils en région. Toutefois, le comité sur la <i>Stratégie à l'égard de la main-d'œuvre féminine</i> d'Emploi-Québec a pour mandat de travailler à documenter la situation particulière des femmes et à voir à ce que cette problématique soit intégrée dans les actions d'Emploi-Québec. Plusieurs rencontres de sensibilisation à cet effet ont été réalisées auprès des CLE et les travaux doivent se poursuivre en 2004.

Organismes responsables	Objet de la recommandation	Réalizations
<i>Organismes partenaires</i>		
RRSSS-Municipalités CRCD	24- Susciter et appuyer le développement d'approches spécifiques et projets novateurs pour répondre aux besoins des femmes et des hommes seuls, en accordant une attention particulière aux conditions de vie en milieu rural	Deux comités de travail ont été formés dans la Ville de Lévis pour venir en aide aux personnes seules : l'un se penche sur la sécurité alimentaire et l'autre sur l'itinérance. De façon particulière, la nouvelle société de réadaptation et d'intégration communautaire (SRIC) a ouvert à St-Romuald en 2004 une maison d'hébergement qui consacre quatre places aux personnes itinérantes, femmes ou hommes. Plusieurs entreprises d'économie sociale ont vu le jour dans la région dont, entre autres, les <i>Frigos Pleins</i> dans Bellechasse qui aident toute personne avec des besoins alimentaires qui désire s'insérer tant socialement qu'économiquement et participer au développement durable du milieu. Les femmes constituent une clientèle importante de cette ressource.
Cible d'intervention 5 : Adopter des mesures pour mieux comprendre et agir plus efficacement sur la santé mentale des femmes et contre la violence qu'elles subissent		
RRSSS <i>Groupes de femmes</i>	25- Prendre en compte les statistiques sur la santé mentale et intégrer dans ses priorités d'action des mesures destinées à s'attaquer à ce problème	La Régie régionale a publié une étude sur cette problématique, <i>Cap sur la santé mentale des femmes en Chaudière-Appalaches</i> , qui comporte une série de recommandations sur les services à prioriser dans chacune des quatre sous-régions identifiées. Des budgets spécifiques sont attribués aux centres de femmes pour qu'ils interviennent en santé mentale (troubles transitoires). La Commission en santé mentale de la Régie régionale, qui avait cette préoccupation, n'existe plus.

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalizations
RRSSS	26- Documenter le lien entre la violence, la santé mentale et l'usage de substances psychotropes pour développer une intervention globale auprès des femmes à problématiques multiples	Diverses études ont été réalisées sur des aspects de la violence, de la santé mentale et de l'usage de psychotropes et leurs conséquences, mais aucune n'a fait une analyse combinée de ces trois problématiques. Par ailleurs, la région compte sur un comité aviseur régional en violence.
RRSSS	27- S'assurer que les services offerts en santé mentale tiennent compte de la réalité des femmes avec une approche adaptée et des ressources accessibles sur tout le territoire	Il n'y a pas d'analyse différenciée selon les sexes à la Régie régionale. Toutefois, les centres de femmes font des interventions adaptées à cette problématique (ex : anxiété prise de médicaments, stress). Tous les CLSC comptent aussi des équipes qui font de l'intervention individuelle ou de groupe en santé mentale (ex : intégration sociale et/ou à l'emploi). On trouve aussi des organismes communautaires spécialisés en santé mentale dans la région. Si la grande majorité de la clientèle de ces ressources sont des femmes, ils n'utilisent pas pour autant d'approche spécifique « femmes ».
RRSSS <i>Groupes de femmes</i>	28- Encourager le développement d'approches spécifiques et alternatives et de projets novateurs concernant la santé mentale des femmes, dont celles victimes de violence, en conformité avec la politique de santé mentale. Reconnaître le caractère essentiel des interventions des groupes féministes, dont les centres de femmes	La Régie régionale a une politique de reconnaissance des organismes communautaires. La plupart des groupes de femmes sont reconnus par cette politique. D'ailleurs, le programme SOC (soutien aux organismes communautaires) leur alloue annuellement des budgets pour leur fonctionnement. De plus, des budgets spécifiques leur sont également octroyés pour qu'ils interviennent sur d'autres problématiques (ex : santé mentale, cancer du sein, violence).

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalizations
Commission de la santé et de la sécurité au travail- Institut de recherche en santé et sécurité du travail <i>Syndicats-entreprises</i>	29- Réfléchir sur les conséquences des conditions de travail sur la santé mentale des travailleuses et sur les correctifs qui pourraient être mis en place	La CSST n'a pas effectué d'analyse spécifique visant les femmes en matière de santé et sécurité au travail : le dossier a toujours été géré pour l'ensemble de la population active, travailleuses et travailleurs confondus. Par ailleurs, elle a fait une étude régionale qui porte sur la féminisation de la main-d'œuvre et son impact sur la santé et la sécurité au travail qui a fourni un cadre de référence permettant de mieux comprendre les types de lésions professionnelles dont sont victimes les femmes et notamment les différences par rapport à celles des travailleurs. Dans ce cadre, un projet spécifique d'intervention a été mis sur pied dans le secteur de la bonneterie et de l'habillement puisqu'il s'avère être le secteur le plus problématique. Les objectifs poursuivis par ce projet étaient d'éliminer les risques pour la santé et la sécurité au travail et de favoriser la prise en charge du dossier par le milieu du travail. De plus, pour sensibiliser les employeurs et les travailleuses et travailleurs à la prévention des lésions professionnelles et à l'importance de la prise en charge de la prévention par le milieu du travail, une vidéo illustrant le processus a été aussi réalisée.
RRSSS	30- S'assurer que les organismes d'aide ou d'hébergement pour femmes victimes de violence disposent de ressources pour assurer la qualité et l'accessibilité des services sur l'ensemble du territoire en tenant compte des besoins particuliers de certains groupes et des besoins liés au caractère rural	Même si les budgets sont encore insuffisants, la Régie régionale a augmenté les sommes allouées en particulier aux maisons d'hébergement. Deux nouveaux centres de femmes ont été ouverts (Ville de Lévis et Sainte-Claire dans Bellechasse) ainsi qu'un nouveau centre d'aide pour victimes d'agression sexuelle (CALACS), À Tire-d'Aile, situé à Lévis.

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalizations
MSSS <i>RRSSS-Groupes de femmes</i>	31- Prévoir les fonds nécessaires pour développer des moyens d'action en matière d'agressions sexuelles lors de la sortie des orientations gouvernementales sur cette question	Depuis septembre 2003, un comité intersectoriel en matière d'agressions sexuelles a été mis sur pied. Son mandat est de faire le bilan des orientations ministérielles et de compléter le plan d'action.
RRSSS <i>Groupes de femmes Centres hospitaliers-services de police</i>	32- Établir des collaborations entre les professionnelles, les professionnels et les établissements du territoire pour implanter des protocoles pour l'usage de la nouvelle trousse médico-légale	Le Centre hospitalier Paul-Gilbert de Lévis a été désigné pour administrer la trousse médico-légale pour tout le territoire de la Chaudière-Appalaches. Une équipe de médecins assume la garde 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Les intervenantes et intervenants psychosociaux de l'Urgence-Détresse et des services courants des CLSC participent à l'intervention médico-sociale. Info-santé contribue aussi à l'actualisation de la trajectoire de services en assurant le transfert auprès des intervenantes et intervenants des territoires concernés. Notons que le CALACS À Tire-D'Aile a collaboré de façon particulière à l'implantation des protocoles pour l'usage de la trousse médico-légale.

CONCLUSION

Depuis la parution de l'avis régional, en décembre 2000, les conditions de vie des femmes de la Chaudière-Appalaches se sont améliorées sur plusieurs aspects : nouveaux programmes de formation pour les travailleuses à faible revenu ou sans chèque, augmentation du taux de scolarité et de diplomation des jeunes filles, construction de logements sociaux, meilleurs services de garde et de transport, amélioration de la santé physique, ouverture d'un centre de planification familiale et de gynécologie et développement de nouvelles ressources pour les femmes, par exemple. Toutefois, les données du recensement 2001 de Statistique Canada confirment qu'il y a encore place pour du progrès. Face à ce nouvel état de situation, on peut dégager six problèmes majeurs et des pistes d'intervention permettant de pallier ces difficultés.

➤ Démographie : exode des jeunes

Plusieurs projections démographiques, dont celles de l'Institut de la statistique du Québec, prévoient que, d'ici 2011, certaines MRC rurales (ex : L'Amiante, Montmagny, L'Islet) verront leur population diminuer au profit d'autres plus urbaines (ex : Ville de Lévis, La Nouvelle-Beauce, Beauce-Sartigan). Face à cette décroissance démographique et à la désintégration progressive de plusieurs milieux ruraux qui découlent inévitablement de l'exode des jeunes, différents moyens doivent être mis de l'avant pour les retenir en région et même faciliter leur retour. La nécessité de raffiner les stratégies en matière de formation et d'emploi est essentielle, notamment parce que les jeunes femmes poursuivent davantage leur scolarité. Le Conseil avait d'ailleurs déjà proposé une solution pour contrer ce phénomène. Comme beaucoup d'établissements de formation sont concentrés dans les centres urbains, des formations à distance dans des programmes en relation avec les axes de développement de la région (ex : tourisme, habillement) devraient être envisagées. Des emplois de qualité et durables doivent également être offerts aux jeunes et leur participation aux instances décisionnelles doit être encouragée et accrue. De plus, on doit s'efforcer de développer des mesures de conciliation travail-famille, des services de garde accessibles, des facilités de transport ainsi qu'une offre d'activités culturelles plus diversifiée.

➤ Marché du travail : tendance élevée au temps partiel
carrières et professions peu diversifiées

Si les taux d'activité (58,5 %) et d'emploi (55,2 %) des femmes de la région sont supérieurs à ceux des Québécoises et que leur taux de chômage (5,7 %) est plus faible, il n'en demeure pas moins qu'elles occupent encore des emplois à temps partiel dans une proportion élevée (30,2 % c. 27,9 % au Québec), même si ce phénomène a décliné depuis les dernières années. D'ailleurs, pour l'année 2003, l'Enquête sur la population active de Statistique Canada nous apprend que 70,2 % des emplois à temps partiel étaient détenus par des femmes. Ces statistiques ainsi que la tendance régionale au temps partiel invitent à faire de cette question un dossier d'analyse prioritaire dans la Chaudière-Appalaches. Il est important de savoir, entre autres, si les femmes qui occupent ce type

d'emploi le font vraiment par choix ou en attendant de trouver un meilleur emploi (à temps plein ou offrant plus de sécurité). Les résultats de cette étude permettraient d'identifier des pistes de solution concrètes (ex : valorisation des secteurs d'avenir, accès à des nouvelles formations) pour freiner cette tendance.

Comme les travailleuses se retrouvent majoritairement dans des secteurs traditionnellement féminins (ex : commerce, santé, hébergement et restauration, finance, éducation) où les conditions de travail sont habituellement moins intéressantes du point de vue salarial ou du régime de travail, la question de l'information scolaire et professionnelle doit être conservée à l'agenda. Si des efforts ont été faits et sont actuellement intensifiés (ex : concours « Chapeau, les filles ! » et « Excellente Science »), les jeunes filles et les femmes ont encore de la difficulté à faire des choix de carrière diversifiés dans des secteurs en demande. De plus, quoi qu'on en dise, elles connaissent peu ou ignorent même les réelles possibilités et perspectives du marché du travail régional et les ressources qui pourraient les aider. De nouvelles stratégies d'orientation et d'information doivent être élaborées pour répondre aux besoins spécifiques des femmes. Dans ce sens, comme le secteur manufacturier représente 25 % de l'emploi en région et que les revenus y sont souvent plus avantageux, l'intégration dans un métier majoritairement masculin peut être une voie d'avenir pour certaines femmes. D'ailleurs, les campagnes de sensibilisation menées par Passeport-Travail de Beauce depuis plus de trois ans se soldent, en 2002-2003, par une augmentation globale de 2,8 % de la présence féminine dans les emplois majoritairement masculins de la MRC Beauce-Sartigan. Cette expérience locale pourrait être reprise régionalement. Cependant, du support et des outils devront être donnés à celles qui opéreront pour ces métiers ainsi qu'aux employeurs qui intégreront ces travailleuses.

➤ Santé : problèmes en santé mentale persistants
pratique obstétricale préoccupante

En 2000, le CSF lançait, dans son avis régional, un cri d'alarme concernant la santé mentale des femmes en Chaudière-Appalaches. Hélas, les statistiques de l'Enquête Santé-Québec révèlent que le problème existe toujours. En effet, les femmes présentent encore un taux élevé de détresse psychologique (21,4 %), bien qu'il ait diminué depuis les dernières années, ainsi qu'un taux ajusté de mortalité par suicide assez inquiétant (11,5 par 100 000 personnes). Pour faire face à cette situation et obtenir de véritables améliorations, une analyse différenciée selon les sexes (ADS) doit être mise en place afin que les femmes vivant des problèmes de santé mentale obtiennent des services, thérapies et interventions adaptés à leurs besoins réels et spécifiques. Même si la région dispose, entre autres, d'un plan global pour prévenir le suicide, comme le fléau touche aussi les femmes, des résultats significatifs ne peuvent s'obtenir que par l'implantation d'une approche différenciée. D'ailleurs, les centres de femmes interviennent déjà en ce sens et les objectifs ministériels et stratégies d'action en santé et bien-être des femmes du ministère de la Santé et des Services sociaux *Au féminin à l'écoute de nos besoins* privilégient aussi une telle démarche.

Le taux d'accouchement par césarienne, de 19,6 pour 100 accouchements, supérieur à celui du Québec (17 %) et au-dessus de celui visé par le ministère de la Santé et des

Services sociaux (entre 12 et 15 %), est préoccupant. Une réflexion devrait être engagée avec la maison des naissances Mimosa de Saint-Romuald, qui prône une approche globale et non médicale de la maternité, et les partenaires du milieu hospitalier. Une intégration des sages-femmes serait souhaitable dans les hôpitaux de la région.

➤ Pouvoir : faible représentation des femmes dans les lieux de pouvoir

Bien que les femmes apportent une contribution indispensable au développement de leur communauté, elles demeurent sous-représentées dans plusieurs lieux de pouvoir et de concertation tant nationaux que régionaux et locaux. Dans la région, la présence des femmes accuse un retard considérable par rapport au Québec dans presque tous les lieux stratégiques de pouvoir. Il en est ainsi dans les domaines municipal, du développement régional, de la santé et des services sociaux, de l'éducation, des loisirs, de la jeunesse et de l'environnement. Force est de constater que, si les femmes sont absentes de ces lieux, leur réalité et besoins spécifiques risquent d'être moins considérés dans les décisions et actions entreprises.

À la suite d'une profonde mutation des structures et politiques régionales, un effort particulier doit être envisagé pour une réelle augmentation de la présence des femmes dans le secteur municipal. Il s'agit là d'un enjeu majeur si l'on considère que les conférences régionales des élus (CRÉ) sont constituées presque exclusivement d'élues et d'élus municipaux. Une démystification du palier municipal est absolument nécessaire pour assurer une meilleure participation des femmes à l'essor de leur milieu de vie. Par ailleurs, les femmes doivent être en contact avec des modèles de femmes dynamiques et développer le réseautage, atout essentiel pour créer des alliances. Enfin, les décideurs et décideuses doivent se donner aussi des moyens pour susciter les candidatures féminines dans les instances.

Nous espérons que ce document permettra aux divers partenaires de la région d'échanger et de travailler en concertation pour l'amélioration des conditions de vie des femmes de la Chaudière-Appalaches dans la poursuite d'une égalité toujours plus grande entre les femmes et les hommes.

ANNEXE

TABLEAU 1 — Population totale, selon le sexe, ensemble du Québec et régions administratives, 2001

	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Le Québec	3 704 635	51,2	3 532 845	48,8	7 237 480	100,0
Bas-Saint-Laurent	102 235	51,0	98 400	49,0	200 630	100,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	140 140	50,4	138 145	49,6	278 280	100,0
Capitale-Nationale	331 045	51,8	307 855	48,2	638 920	100,0
Mauricie	131 640	51,6	123 625	48,4	255 265	100,0
Estrie	145 600	51,0	140 000	49,0	285 620	100,0
Montréal	945 230	52,1	867 500	47,9	1 812 725	100,0
Outaouais	161 025	51,0	154 510	49,0	315 550	100,0
Abitibi-Témiscamingue	72 990	50,0	73 095	50,0	146 090	100,0
Côte-Nord	48 240	49,3	49 515	50,6	97 760	100,0
Nord-du-Québec	18 795	48,7	19 780	51,3	38 575	100,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	49 220	50,8	47 710	49,2	96 930	100,0
Chaudière-Appalaches	193 170	50,4	190 215	49,6	383 380	100,0
Laval	176 465	51,4	166 535	48,6	343 005	100,0
Lanaudière	195 260	50,3	193 225	49,7	388 495	100,0
Laurentides	233 115	50,5	228 245	49,5	461 360	100,0
Montérégie	650 075	50,9	626 310	49,1	1 276 410	100,0
Centre-du-Québec	110 355	50,5	108 150	49,5	218 500	100,0

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

TABLEAU 2 — Taux de croissance de la population, ensemble du Québec et régions administratives, 1991-2001

	1991-1996	1996-2001	1991-2001
	%		
Le Québec	3,5	1,4	5,0
Bas-Saint-Laurent	0,5	-2,6	-2,2
Saguenay–Lac-Saint-Jean	0,2	-2,9	-2,8
Capitale-Nationale	2,9	0,9	3,7
Mauricie	1,0	-2,3	-1,3
Estrie	3,7	2,6	6,4
Montréal	-0,001	2,1	2,1
Outaouais	8,3	2,6	11,2
Abitibi-Témiscamingue	1,3	-5,1	-3,9
Côte-Nord	0,1	-5,4	-5,3
Nord-du-Québec	5,7	0,5	6,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	-0,8	-7,8	-8,5
Chaudière-Appalaches	3,4	0,8	4,2
Laval	5,1	3,8	9,1
Lanaudière	12,0	3,6	16,0
Laurentides	13,1	6,9	20,9
Montérégie	4,8	1,6	6,5
Centre-du-Québec	3,6	1,5	5,2

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

TABLEAU 3 — Population, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région de la Chaudière-Appalaches et MRC, 2001

	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Le Québec	3 704 635	51,2	3 532 845	48,8	7 237 480	100,0
0-14 ans	632 510	49,0	659 070	51,0	1 291 585	17,8
15-19 ans	226 215	49,0	235 855	51,0	462 070	6,4
20-24 ans	241 265	49,5	246 145	50,5	487 405	6,7
25-29 ans	220 750	50,0	220 590	50,0	441 335	6,1
30-34 ans	241 065	50,2	239 375	49,8	480 445	6,6
35-44 ans	626 465	50,4	617 515	49,6	1 243 980	17,2
45-54 ans	561 865	50,6	548 080	49,4	1 109 945	15,3
55-64 ans	389 945	51,2	370 960	48,8	760 910	10,5
65-69 ans	155 045	53,2	136 290	46,8	291 335	4,0
70-74 ans	143 400	56,0	112 450	44,0	255 850	3,5
75 ans et +	266 115	64,5	146 525	35,5	412 625	5,7
Chaudière-Appalaches	193 170	50,4	190 215	49,6	383 380	100,0
0-14 ans	34 150	49,2	35 295	50,8	69 445	18,1
15-19 ans	13 240	48,1	14 305	51,9	27 545	7,2
20-24 ans	12 475	47,7	13 655	52,3	26 130	6,8
25-29 ans	10 625	49,1	11 005	50,9	21 630	5,6
30-34 ans	11 415	48,8	11 955	51,2	23 370	6,1
35-44 ans	31 980	49,9	32 085	50,1	64 065	16,7
45-54 ans	30 235	49,5	30 790	50,5	61 025	15,9
55-64 ans	19 985	49,7	20 215	50,3	40 200	10,5
65-69 ans	7 860	53,3	6 895	46,7	14 755	3,8
70-74 ans	7 280	55,7	5 785	44,3	13 065	3,4
75 ans et +	13 905	62,7	8 275	37,3	22 180	5,8
L'Islet	9 745	50,3	9 630	49,7	19 365	100,0
0-14 ans	1 610	49,6	1 635	50,4	3 245	16,8
15-19 ans	665	48,7	700	51,3	1 365	7,0
20-24 ans	500	47,2	560	52,8	1 060	5,5
25-29 ans	445	48,4	475	51,6	920	4,8
30-34 ans	550	49,5	560	50,5	1 110	5,7
35-44 ans	1 555	48,7	1 635	51,3	3 190	16,5
45-54 ans	1 445	48,5	1 535	51,5	2 980	15,4
55-64 ans	1 100	49,0	1 145	51,0	2 245	11,6
65-69 ans	485	53,6	420	46,4	905	4,7
70-74 ans	475	54,3	400	45,7	875	4,5
75 ans et +	910	61,5	570	38,5	1 480	7,6
Montmagny	11 845	50,5	11 595	49,5	23 440	100,0
0-14 ans	1 845	48,7	1 940	51,3	3 785	16,1
15-19 ans	730	49,3	750	50,7	1 480	6,3
20-24 ans	685	47,9	745	52,1	1 430	6,1
25-29 ans	590	48,4	630	51,6	1 220	5,2
30-34 ans	640	48,3	685	51,7	1 325	5,7
35-44 ans	1 810	48,0	1 960	52,0	3 770	16,1
45-54 ans	1 880	50,5	1 845	49,5	3 725	15,9
55-64 ans	1 410	49,6	1 435	50,4	2 845	12,1
65-69 ans	580	53,7	500	46,3	1 080	4,6
70-74 ans	525	53,6	455	46,4	980	4,2
75 ans et +	1 140	64,2	635	35,8	1 775	7,6
Bellechasse	14 820	50,1	14 750	49,9	29 570	100,0
0-14 ans	2 640	50,1	2 625	49,9	5 265	17,8
15-19 ans	1 025	49,3	1 055	50,7	2 080	7,0

20-24 ans	860	47,0	970	53,0	1 830	6,2
25-29 ans	700	47,8	765	52,2	1 465	5,0
30-34 ans	800	48,2	860	51,8	1 660	5,6
35-44 ans	2 315	48,9	2 415	51,1	4 730	16,0
45-54 ans	2 170	48,1	2 340	51,9	4 510	15,3
55-64 ans	1 555	46,9	1 760	53,1	3 315	11,2
65-69 ans	660	50,8	640	49,2	1 300	4,4
70-74 ans	660	56,4	510	43,6	1 170	4,0
75 ans et +	1 425	63,6	815	36,4	2 240	7,6
Desjardins	27 035	52,1	24 820	47,9	51 855	100,0
0-14 ans	4 230	50,1	4 205	49,9	8 435	16,3
15-19 ans	1 605	47,5	1 775	52,5	3 380	6,5
20-24 ans	1 915	48,9	2 000	51,1	3 915	7,5
25-29 ans	1 480	49,7	1 500	50,3	2 980	5,7
30-34 ans	1 515	49,8	1 525	50,2	3 040	5,9
35-44 ans	4 400	51,8	4 100	48,2	8 500	16,4
45-54 ans	4 445	51,7	4 145	48,3	8 590	16,6
55-64 ans	3 010	52,1	2 765	47,9	5 775	11,1
65-69 ans	1 090	53,8	935	46,2	2 025	3,9
70-74 ans	1 085	59,3	745	40,7	1 830	3,5
75 ans et +	2 250	66,4	1 140	33,6	3 390	6,5
Les Chutes-de-la-Chaudière	39 600	50,2	39 205	49,7	78 810	100,0
0-14 ans	8 090	49,0	8 435	51,0	16 525	21,0
15-19 ans	2 690	47,6	2 960	52,4	5 650	7,2
20-24 ans	2 625	48,9	2 740	51,1	5 365	6,8
25-29 ans	2 705	52,1	2 490	47,9	5 195	6,6
30-34 ans	2 935	49,7	2 965	50,3	5 900	7,5
35-44 ans	7 505	51,2	7 140	48,8	14 645	18,6
45-54 ans	6 710	50,3	6 625	49,7	13 335	16,9
55-64 ans	3 325	48,4	3 545	51,6	6 870	8,7
65-69 ans	930	52,5	840	47,5	1 770	2,2
70-74 ans	800	53,9	685	46,1	1 485	1,9
75 ans et +	1 295	62,4	780	37,6	2 075	2,6
La Nouvelle-Beauce	12 740	49,3	13 110	50,7	25 850	100,0
0-14 ans	2 490	49,3	2 560	50,7	5 050	19,5
15-19 ans	935	47,7	1 025	52,3	1 960	7,6
20-24 ans	860	46,2	1 000	53,8	1 860	7,2
25-29 ans	745	47,9	810	52,1	1 555	6,0
30-34 ans	775	47,3	865	52,7	1 640	6,3
35-44 ans	2 070	47,6	2 275	52,4	4 345	16,8
45-54 ans	1 825	47,9	1 985	52,1	3 810	14,7
55-64 ans	1 195	49,7	1 210	50,3	2 405	9,3
65-69 ans	500	52,9	445	47,1	945	3,7
70-74 ans	460	56,8	350	43,2	810	3,1
75 ans et +	890	59,9	595	40,1	1 485	5,7
Robert-Cliche	9 380	50,0	9 390	50,0	18 775	100,0
0-14 ans	1 655	49,4	1 695	50,6	3 350	17,8
15-19 ans	750	48,7	790	51,3	1 540	8,2
20-24 ans	645	45,3	780	54,7	1 425	7,6
25-29 ans	510	47,9	555	52,1	1 065	5,7
30-34 ans	500	47,6	550	52,4	1 050	5,6
35-44 ans	1 400	50,0	1 400	50,0	2 800	14,9
45-54 ans	1 410	48,3	1 510	51,7	2 920	15,6
55-64 ans	940	49,0	980	51,0	1 920	10,2
65-69 ans	425	56,3	330	43,7	755	4,0
70-74 ans	375	54,0	320	46,0	695	3,7
75 ans et +	780	62,4	470	37,6	1 250	6,7

Les Etchemins	8 800	49,6	8 945	50,4	17 745	100,0
0-14 ans	1 480	49,1	1 535	50,9	3 015	17,0
15-19 ans	635	47,2	710	52,8	1 345	7,6
20-24 ans	535	46,7	610	53,3	1 145	6,5
25-29 ans	405	46,3	470	53,7	875	4,9
30-34 ans	450	47,4	500	52,6	950	5,4
35-44 ans	1 425	50,3	1 410	49,7	2 835	16,0
45-54 ans	1 280	48,1	1 380	51,9	2 660	15,0
55-64 ans	1 015	50,0	1 015	50,0	2 030	11,4
65-69 ans	455	50,0	455	50,0	910	5,1
70-74 ans	415	54,2	350	45,8	765	4,3
75 ans et +	700	57,6	515	42,4	1 215	6,8
Beauce-Sartigan	23 925	50,0	23 950	50,0	47 875	100,0
0-14 ans	4 490	49,1	4 655	50,9	9 145	19,1
15-19 ans	1 825	48,1	1 970	51,9	3 795	7,9
20-24 ans	1 765	48,4	1 885	51,6	3 650	7,6
25-29 ans	1 420	47,3	1 580	52,7	3 000	6,3
30-34 ans	1 500	48,3	1 605	51,7	3 105	6,5
35-44 ans	4 045	49,3	4 165	50,7	8 210	17,1
45-54 ans	3 475	49,0	3 610	51,0	7 085	14,8
55-64 ans	2 235	50,0	2 235	50,0	4 470	9,3
65-69 ans	890	55,1	725	44,9	1 615	3,4
70-74 ans	800	56,5	615	43,5	1 415	3,0
75 ans et +	1 480	61,5	925	38,5	2 405	5,0
L'Amiante	22 075	51,0	21 175	49,0	43 245	100,0
0-14 ans	3 090	48,2	3 315	51,8	6 405	14,8
15-19 ans	1 455	48,7	1 530	51,3	2 985	6,9
20-24 ans	1 305	46,7	1 490	53,3	2 795	6,5
25-29 ans	935	47,6	1 030	52,4	1 965	4,5
30-34 ans	995	48,8	1 045	51,2	2 040	4,7
35-44 ans	3 265	50,4	3 210	49,6	6 475	15,0
45-54 ans	3 670	49,8	3 700	50,2	7 370	17,0
55-64 ans	2 815	51,6	2 640	48,4	5 455	12,6
65-69 ans	1 280	54,5	1 070	45,5	2 350	5,4
70-74 ans	1 225	56,5	945	43,5	2 170	5,0
75 ans et +	2 040	62,8	1 210	37,2	3 250	7,5
Lotbinière	13 205	49,2	13 645	50,8	26 850	100,0
0-14 ans	2 530	48,4	2 695	51,6	5 225	19,5
15-19 ans	925	47,1	1 040	52,9	1 965	7,3
20-24 ans	780	47,1	875	52,9	1 655	6,2
25-29 ans	690	49,6	700	50,4	1 390	5,2
30-34 ans	755	48,7	795	51,3	1 550	5,8
35-44 ans	2 190	48,0	2 375	52,0	4 565	17,0
45-54 ans	1 925	47,6	2 115	52,4	4 040	15,0
55-64 ans	1 385	48,3	1 485	51,7	2 870	10,7
65-69 ans	565	51,4	535	48,6	1 100	4,1
70-74 ans	460	52,9	410	47,1	870	3,2
75 ans et +	995	61,6	620	38,4	1 615	6,0

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 4 — Population immigrée, selon le sexe, ensemble du Québec et région de la Chaudière-Appalaches, 2001

	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Population
	Nombre			%	
Le Québec	358 675	348 290	706 965	50,7	9,8
Chaudière-Appalaches	2 020	1 810	3 850	52,5	1,0

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003.

[Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.](#)

TABLEAU 5 — Familles, selon le type et le nombre d'enfants, région de la Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2001

	Chaudière-Appalaches		Ensemble du Québec	
	Nombre	%	Nombre	%
Familles avec au moins un enfant	69 245	100,0	1 267 815	100,0
Familles biparentales	54 875	79,2	932 225	73,5
1 enfant	20 765	37,8	377 290	40,5
2 enfants	23 425	42,7	393 080	42,2
3 enfants ou plus	10 665	19,4	161 850	17,4
Familles monoparentales	14 375	20,8	335 595	26,5
Chef féminin	10 940	76,1	267 570	79,7
1 enfant	6 835	62,5	167 550	62,6
2 enfants	3 320	30,3	75 930	28,4
3 enfants ou plus	785	7,2	24 085	9,0
Chef masculin	3 405	23,7	68 025	20,3
1 enfant	2 230	65,5	45 780	67,3
2 enfants	920	27,0	17 705	26,0
3 enfants ou plus	230	6,8	4 535	6,7

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, avril 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

Tableau A — Structure économique de la région de la Chaudière-Appalaches en 2001

Activité économique	Chaudière-Appalaches	Ensemble du Québec
	Emploi %	
Primaire	7,0	3,1
Manufacturier	25,0	17,4
Construction	5,0	4,3
Tertiaire	63,0	75,2

Source : Recensement 2001, Statistique Canada.

TABLEAU 6 — Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région de la Chaudière-Appalaches et MRC, 2001

	Femmes			Hommes		
	Activité	Emploi	Chômage	Activité	Emploi	Chômage
	%			%		
Le Québec	57,7	53,2	7,7	71,1	64,9	8,7
15-19 ans	42,1	35,6	15,5	44,1	37,2	15,7
20-29 ans	78,6	71,6	9,0	85,1	75,6	11,2
30-44 ans	80,7	75,1	6,9	91,9	85,0	7,5
45 ans et +	39,7	37,0	6,6	57,2	52,9	7,5
Chaudière-Appalaches	58,5	55,2	5,7	73,3	68,7	6,4
15-19 ans	40,7	35,3	13,2	47,3	43,2	8,8
20-29 ans	81,8	76,5	6,5	88,9	82,1	7,5
30-44 ans	83,9	79,8	4,8	94,8	90,2	4,9
45 ans et +	39,8	37,9	4,9	59,9	55,7	6,9
L'Islet	48,7	45,0	7,7	70,4	63,7	9,6
15-19 ans	27,7	17,7	33,3	44,7	37,1	16,9
20-29 ans	75,9	68,8	9,9	87,7	75,9	13,5
30-44 ans	81,7	76,4	5,8	93,4	87,8	6,2
45 ans et +	30,0	28,9	3,6	56,9	51,1	10,0
Montmagny	50,2	46,6	7,3	68,8	63,3	7,9
15-19 ans	35,5	26,2	24,0	39,9	37,3	6,6
20-29 ans	77,2	69,6	8,8	88,0	80,7	8,7
30-44 ans	80,2	75,9	5,7	92,7	86,9	6,0
45 ans et +	32,2	30,3	5,3	54,8	49,6	9,3
Bellechasse	53,7	51,6	3,9	71,9	67,6	6,0
15-19 ans	37,0	35,5	5,4	40,7	38,9	5,7
20-29 ans	80,3	76,4	4,5	89,8	79,8	10,4
30-44 ans	81,6	78,8	3,3	95,8	93,0	3,3
45 ans et +	35,3	33,9	4,2	59,1	55,2	6,8
Desjardins	58,2	55,0	5,4	71,6	66,6	6,9
15-19 ans	43,1	37,5	13,0	47,7	42,6	10,2
20-29 ans	80,7	76,1	5,5	86,5	80,1	7,2
30-44 ans	85,9	81,8	4,7	94,3	89,7	5,0
45 ans et +	39,1	37,3	4,8	57,3	52,6	8,0
Les Chutes-de-la-Chaudière	69,4	65,5	5,6	79,2	75,2	5,0
15-19 ans	43,4	36,9	14,8	43,3	38,4	11,2
20-29 ans	85,9	81,9	4,8	88,9	83,2	6,2
30-44 ans	87,0	82,8	4,7	96,6	92,9	3,8
45 ans et +	53,2	50,2	6,0	69,6	66,3	4,8
La Nouvelle-Beauce	61,0	57,7	5,3	77,4	74,2	4,0
15-19 ans	43,3	36,3	16,2	54,6	51,9	5,1
20-29 ans	81,9	77,6	4,9	91,1	87,2	4,9
30-44 ans	85,0	82,0	4,1	95,5	91,8	3,9
45 ans et +	42,1	40,3	5,4	64,3	62,1	3,9

Robert-Cliche	58,2	54,8	5,8	73,6	70,6	4,0
15-19 ans	37,4	35,3	5,8	55,7	52,1	6,5
20-29 ans	78,8	72,1	8,6	89,2	86,6	2,0
30-44 ans	85,6	81,0	5,6	96,0	92,8	3,3
45 ans et +	40,9	39,0	5,1	59,3	56,4	4,9
Les Etchemins	50,1	47,0	6,2	66,2	59,8	9,8
15-19 ans	32,8	27,6	15,9	40,3	36,6	9,3
20-29 ans	78,6	73,4	6,6	88,4	80,9	8,4
30-44 ans	74,7	70,3	6,3	91,1	83,2	8,7
45 ans et +	33,9	32,5	5,3	51,3	44,8	12,1
Beauce-Sartigan	61,2	58,1	5,1	75,9	71,9	5,4
15-19 ans	47,6	42,5	10,7	56,9	53,0	6,4
20-29 ans	82,4	77,0	6,7	91,1	83,7	8,3
30-44 ans	82,8	78,9	4,4	94,1	89,6	4,5
45 ans et +	41,8	40,6	3,2	60,7	58,0	4,2
L'Amiante	52,1	48,4	7,2	67,8	61,7	9,1
15-19 ans	42,2	36,8	12,8	47,9	43,5	9,9
20-29 ans	80,7	72,3	10,7	85,5	78,7	7,9
30-44 ans	82,7	77,4	6,2	94,8	88,1	7,2
45 ans et +	34,2	32,2	5,4	54,8	48,6	11,2
Lotbinière	57,5	55,0	4,4	72,9	68,4	6,1
15-19 ans	37,3	35,7	4,3	43,5	39,6	8,9
20-29 ans	84,1	79,0	6,0	92,6	84,1	9,1
30-44 ans	83,1	79,8	3,9	94,4	89,2	5,4
45 ans et +	38,3	36,7	3,7	59,7	56,4	5,0

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 7 — Taux d'emploi, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec et région de la Chaudière-Appalaches, 1996, 1998, 2000 et 2002

	Femmes				Hommes			
	1996	1998	2000	2002	1996	1998	2000	2002
	%				%			
Le Québec								
15-19 ans	30,7	30,9	34,4	41,8	32,9	31,5	39,6	41,5
20-29 ans	64,2	67,1	69,4	71,6	70,1	72,3	74,5	77,3
30-44 ans	68,3	70,1	73,6	75,8	79,9	82,4	84,8	85,5
45 ans et +	30,3	32,8	34,3	36,6	49,2	50,6	51,3	52,7
Chaudière-Appalaches								
15-19 ans	31,3	29,2	37,5	38,7	32,9	38,6	44,4	52,3
20-29 ans	69,1	74,4	76,3	74,5	77,3	79,2	81,5	81,0
30-44 ans	69,9	74,1	78,1	80,0	87,9	87,7	90,7	90,9
45 ans et +	36,0	33,8	31,6	36,8	56,1	51,6	49,9	56,1

Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active (EPA). Données fournies par l'Institut de la statistique du Québec, février 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 8 — Population de 15 ans et plus ayant travaillé en 2000 surtout à temps plein et à temps partiel, selon le sexe, ensemble du Québec et région de la Chaudière-Appalaches, 2001

	Femmes				Hommes			
	Temps plein		Temps partiel		Temps plein		Temps partiel	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Le Québec	1 275 730	72,1	494 225	27,9	1 768 495	86,6	274 640	13,4
Chaudière-Appalaches	65 060	69,8	28 175	30,2	101 120	88,2	13 545	11,8

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 9 — Main-d'œuvre active de 15 ans et plus, selon le sexe et la profession, région de la Chaudière-Appalaches, 2001

	Chaudière-Appalaches				Le Québec	
	Femmes		Hommes		Taux de féminité	Taux de féminité
	Nombre	%	Nombre	%		
Population active totale	90 480	100,0	111 830	100,0	44,7	46,2
Gestion (cadres supérieurs, directrices et directeurs)	4 295	4,7	10 140	9,1	29,8	32,8
Affaires, finance et administration	22 800	25,2	7 790	7,0	74,5	71,8
Personnel en gestion, en administration des affaires et en finance	2 985	3,3	2 175	1,9	57,8	54,6
Secrétaires et personnel de bureau	18 055	20,0	4 605	4,1	79,7	77,0
Personnel administratif, de réglementation et de supervision du travail de bureau	1 755	1,9	1 005	0,9	63,6	64,1
Sciences naturelles et appliquées	2 275	2,5	7 935	7,1	22,3	21,9
Santé	8 925	9,9	2 050	1,8	81,3	77,9
Personnel professionnel des soins de santé	1 095	1,2	735	0,7	59,8	54,3
Personnel professionnel en sciences infirmières	3 195	3,5	315	0,3	91,0	90,9
Personnel technique et personnel assimilé du secteur de la santé	2 075	2,3	595	0,5	77,7	78,3
Personnel de soutien des services de santé	2 565	2,8	420	0,4	85,9	81,2
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	9 085	10,0	4 435	4,0	67,2	66,5
Juges, avocates et avocats, psychologues, travailleuses et travailleurs sociaux	1 325	1,5	1 195	1,1	52,6	54,7
Personnel enseignant	4 465	4,9	2 580	2,3	63,4	63,0
Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux et de l'enseignement	3 315	3,7	650	0,6	83,6	83,2
Arts, culture, sports et loisirs	1 725	1,9	1 425	1,3	54,8	53,1
Vente et services	25 295	28,0	15 990	14,3	61,3	54,4
Personnel de supervision de la vente et des services	625	0,7	600	0,5	51,0	49,8
Personnel de la vente et des services	16 695	18,5	12 050	10,8	58,1	53,8
Personnel des aliments, des boissons et du tourisme	5 495	6,1	1 765	1,6	75,7	62,3
Personnel des services de protection	350	0,4	1 465	1,3	19,3	18,8
Personnel de soutien familial et de garderie	2 115	2,3	115	0,1	94,8	90,4
Métiers, transports et machinerie	2 690	3,0	32 135	28,7	7,7	7,3
Primaire	3 030	3,3	9 465	8,5	24,2	20,9
Professions du secteur agricole sauf les manoeuvres	2 680	3,0	6 670	6,0	28,7	27,8
Professions des secteurs forestier, minier, pétrolier, gazéifère et des pêches	90	0,1	1 750	1,6	4,9	6,1
Personnel élémentaire de la production primaire	255	0,3	1 045	0,9	19,6	17,2
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	8 575	9,5	19 185	17,2	30,9	34,0
Travailleuses et travailleurs non classés	1 830	2,0	1 280	1,1	58,8	49,0

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, juin 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 10 — Travail autonome dans la population active, ensemble du Québec, région de la Chaudière-Appalaches et MRC, 2001 et 1996

	Femmes				Hommes			
	Entreprise constituée en société		Entreprise non constituée en société		Entreprise constituée en société		Entreprise non constituée en société	
	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996
	%				%			
Le Québec	2,1	2,1	5,2	4,8	5,0	5,2	7,5	7,8
Chaudière-Appalaches	2,6	2,7	5,8	5,9	5,5	5,4	8,1	9,0
L'Islet	2,3	2,1	6,1	7,7	5,3	4,6	8,2	8,9
Montmagny	2,2	3,0	6,5	5,0	6,0	4,0	8,0	8,1
Bellechasse	3,8	5,4	6,7	6,6	7,1	7,6	8,9	12,2
Desjardins	1,5	1,8	4,4	3,2	3,7	4,1	5,0	5,4
Les Chutes-de-la-Chaudière	1,7	1,9	5,0	5,2	4,0	4,2	6,3	7,1
La Nouvelle-Beauce	4,1	3,9	6,8	7,4	7,1	9,2	10,3	9,9
Robert-Cliche	4,9	4,0	6,2	5,8	8,4	6,7	8,7	11,3
Les Etchemins	2,5	3,2	6,6	8,2	5,2	5,7	9,8	11,7
Beauce-Sartigan	2,2	2,4	6,0	5,0	5,4	6,0	8,6	9,8
L'Amiante	3,3	2,2	5,7	7,2	5,9	5,4	10,4	9,4
Lotbinière	4,5	3,9	7,7	9,4	8,0	5,6	9,8	12,8

Source: Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, juin 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU B — Répartition des travailleuses autonomes selon le secteur d'activité (SCIAN) et le type d'entreprise dans la région Chaudière-Appalaches, 2001

	Ensemble des travailleuses autonomes dans le secteur	Travailleuses autonomes (entreprises constituées en société)	Travailleuses autonomes (entreprises non constituées en société)
	%		
Toutes les industries	100,0	100,0	100,0
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	17,4	37,0	8,5
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	–	–	–
Services publics	–	–	–
Construction	1,6	2,3	1,2
Fabrication	5,9	6,1	5,8
Commerce de gros	1,5	3,6	0,6
Commerce de détail	11,3	15,1	9,5
Transport et entreposage	1,0	0,4	1,3
Industrie de l'information et industrie culturelle	0,5	0,4	0,6
Finance et assurances	0,7	0,8	0,7
Services immobiliers et services de location et de location à bail	0,7	1,1	0,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	5,6	6,1	5,3
Gestion de sociétés et d'entreprises	0,1	0,4	–
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	3,8	2,1	4,6
Services d'enseignement	1,3	0,4	1,7
Soins de santé et assistance sociale	18,7	6,7	24,1
Arts, spectacles et loisirs	1,2	0,4	1,5
Hébergement et services de restauration	5,8	6,3	5,5
Autres services, sauf les administrations publiques	24,0	12,2	29,4
Administrations publiques	–	–	–

Source : Recensement 2001 Statistique Canada, compilation ISQ

TABLEAU 11 — Population de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité, le sexe et l'âge, région de la Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2001

	Moins d'une 9 ^e année	9 ^e à la 13 ^e année	Études post- secondaires partielles *	Grade universitaire**	Total
	%				
Chaudière-Appalaches					
Femmes	18,7	35,6	36,9	8,8	100,0
15-19 ans	2,8	61,2	36,1	0,1	100,0
20-29 ans	2,7	16,5	66,0	14,9	100,0
30-44 ans	4,7	36,8	45,2	13,3	100,0
45-54 ans	12,2	44,7	34,0	9,1	100,0
55-64 ans	35,3	35,9	22,8	6,1	100,0
65 ans et +	60,3	26,8	11,3	1,6	100,0
Hommes	18,3	35,6	36,7	9,4	100,0
15-19 ans	6,8	69,5	23,5	—	100,0
20-29 ans	4,7	28,4	59,8	7,0	100,0
30-44 ans	5,9	37,9	44,1	12,2	100,0
45-54 ans	13,1	36,8	37,1	13,0	100,0
55-64 ans	35,9	27,1	25,0	11,9	100,0
65 ans et +	62,4	20,8	12,2	4,6	100,0
Le Québec					
Femmes	15,9	34,1	36,7	13,3	100,0
15-19 ans	4,9	63,3	31,7	0,1	100,0
20-29 ans	3,2	18,3	58,2	20,3	100,0
30-44 ans	4,6	31,5	44,3	19,6	100,0
45-54 ans	10,5	39,6	35,5	14,4	100,0
55-64 ans	27,7	36,0	26,8	9,5	100,0
65 ans et +	48,5	32,2	15,5	3,8	100,0
Hommes	14,4	33,3	37,7	14,6	100,0
15-19 ans	8,0	67,2	24,7	0,1	100,0
20-29 ans	5,1	26,1	55,5	13,4	100,0
30-44 ans	5,4	31,7	43,8	19,1	100,0
45-54 ans	10,1	34,4	37,5	18,0	100,0
55-64 ans	25,6	29,7	29,1	15,7	100,0
65 ans et +	45,5	26,4	18,7	9,4	100,0

* Études post-secondaires partielles comprend: certificat ou diplôme d'une école de métiers, études collégiales, études universitaires sans baccalauréat ou diplôme supérieur.

** Grade universitaire comprend : baccalauréat, certificat ou diplôme supérieur au baccalauréat, maîtrise et doctorat.

— : Donnée infime.

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 12 — Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage, selon le sexe, le niveau de scolarité et l'âge, ensemble du Québec, région de la Chaudière-Appalaches et MRC, 2001

	Femmes			Hommes		
	Activité	Emploi	Chômage	Activité	Emploi	Chômage
	%			%		
Le Québec	57,7	53,2	7,7	71,1	64,9	8,7
Moins d'une 9^e année	18,1	15,3	15,3	37,7	31,9	15,5
15-19 ans	23,4	16,3	30,5	38,0	28,8	24,1
20-29 ans	42,1	31,7	24,5	73,5	57,2	22,1
30-44 ans	50,7	41,4	18,3	71,8	58,8	18,1
45 ans et +	14,0	12,2	12,6	30,1	26,3	12,8
9^e à 13^e année	50,2	45,3	9,8	68,0	61,0	10,2
15-19 ans	33,5	27,5	17,8	38,2	32,1	16,1
20-29 ans	64,5	55,2	14,4	84,5	73,2	13,4
30-44 ans	73,4	66,6	9,1	89,9	81,5	9,4
45 ans et +	40,4	37,4	7,5	59,8	54,9	8,2
Études postsecondaires partielles	72,9	67,8	6,9	81,6	75,2	7,9
15-19 ans	62,0	54,5	12,1	61,9	53,6	13,4
20-29 ans	82,3	75,6	8,2	86,2	77,5	10,1
30-44 ans	85,0	79,8	6,1	94,4	88,2	6,5
45 ans et +	56,0	52,8	5,7	69,1	64,2	7,1
Grade universitaire	81,8	78,1	4,5	83,7	79,8	4,7
15-19 ans	60,3	55,2	8,6	66,7	58,3	12,5
20-29 ans	86,7	81,3	6,3	86,2	79,4	7,9
30-44 ans	89,8	85,9	4,3	95,1	90,6	4,7
45 ans et +	68,6	66,3	3,2	73,2	70,7	3,4
Chaudière-Appalaches	58,5	55,2	5,7	73,3	68,7	6,4
Moins d'une 9^e année	18,8	16,8	10,9	42,3	37,6	11,1
15-19 ans	23,6	11,1	41,2	45,7	41,6	11,1
20-29 ans	54,8	37,3	26,1	79,4	64,0	18,2
30-44 ans	54,3	47,9	15,3	81,1	71,7	10,3
45 ans et +	15,1	13,8	8,6	36,1	32,2	10,5
9^e à 13^e année	55,1	51,4	6,8	74,2	68,8	7,2
15-19 ans	32,1	26,6	17,1	43,0	39,6	7,7
20-29 ans	69,1	61,4	11,9	91,2	83,4	9,0
30-44 ans	79,2	74,6	5,9	93,8	88,2	5,8
45 ans et +	45,8	43,6	4,8	67,9	62,7	7,8
Études postsecondaires partielles	75,6	71,9	4,8	85,0	80,2	5,6
15-19 ans	56,3	51,4	8,9	60,4	54,7	10,0
20-29 ans	83,9	79,4	5,7	88,5	82,7	6,4
30-44 ans	87,5	83,8	4,2	96,4	92,6	4,1
45 ans et +	59,6	57,0	4,2	75,1	70,3	6,1
Grade universitaire	85,2	82,3	3,2	85,5	83,6	2,1
15-19 ans	100,0*	--	--	--	--	--
20-29 ans	90,0	86,3	4,5	90,7	85,2	3,8
30-44 ans	95,2	92,4	3,2	98,6	96,9	2,3
45 ans et +	69,1	66,9	3,5	74,6	73,4	1,2
L'Islet	48,7	45,0	7,6	70,5	63,7	9,6
Moins d'une 9^e année	18,2	15,1	16,0	43,2	36,3	15,8
15-19 ans	40,0	20,0	75,0	40,0	30,0	--
20-29 ans	62,5	37,5	40,0	81,8	63,6	22,2
30-44 ans	62,9	51,4	27,3	81,5	61,1	20,5
45 ans et +	12,9	11,6	12,0	35,5	31,2	12,2
9^e à 13^e année	51,1	46,5	9,0	78,8	71,7	9,0
15-19 ans	29,3	20,7	29,6	42,6	38,3	10,0
20-29 ans	65,9	52,3	20,7	85,0	70,0	19,6
30-44 ans	75,8	71,4	5,8	94,7	91,5	3,9

45 ans et +	39,1	37,6	3,8	77,9	69,6	11,3
Études postsecondaires partielles	72,0	68,4	5,0	83,5	76,9	8,8
15-19 ans	17,9	12,8	28,6	51,7	34,5	33,3
20-29 ans	81,2	77,4	7,4	91,5	84,0	8,2
30-44 ans	89,9	86,7	5,6	93,0	89,8	4,6
45 ans et +	56,6	54,5	3,7	75,1	67,4	9,6
Grade universitaire	67,1	64,3	--	89,2	87,7	--
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	76,9	61,5	20,0	120,0*	120,0*	33,3
30-44 ans	104,3*	104,3*	--	100,0*	100,0*	--
45 ans et +	42,4	36,4	--	77,1	77,1	--

Montmagny	50,3	46,5	7,3	68,8	63,3	7,9
Moins d'une 9^e année	15,9	13,8	13,4	44,0	37,4	14,9
15-19 ans	--	--	--	43,8	37,5	28,6
20-29 ans	28,6	--	100,0*	78,3	60,9	27,8
30-44 ans	44,1	38,2	13,3	78,8	65,4	19,5
45 ans et +	13,4	12,1	9,7	37,9	32,6	13,4
9^e à 13^e année	53,2	48,1	9,5	71,9	65,7	8,6
15-19 ans	25,3	13,8	45,5	36,4	35,5	--
20-29 ans	62,1	56,1	9,8	93,4	82,4	12,9
30-44 ans	77,5	70,9	8,5	92,2	86,2	6,5
45 ans et +	42,9	40,3	5,4	61,5	55,1	11,2
Études postsecondaires partielles	72,4	68,7	5,4	84,7	80,3	5,2
15-19 ans	55,1	51,0	14,8	48,3	44,8	14,3
20-29 ans	83,1	75,7	8,9	86,4	81,2	4,5
30-44 ans	87,0	84,5	3,4	95,5	92,0	4,7
45 ans et +	52,0	49,5	2,9	76,4	70,3	6,8
Grade universitaire	71,9	70,2	--	75,2	74,3	2,6
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	88,9	88,9	8,3	100,0*	71,4	--
30-44 ans	87,5	87,5	--	95,8	95,8	--
45 ans et +	53,3	53,3	--	64,8	64,8	--

Bellechasse	53,7	51,5	3,9	72,0	67,7	6,0
Moins d'une 9^e année	18,3	16,3	10,0	45,2	40,1	11,6
15-19 ans	--	--	--	26,1	26,1	--
20-29 ans	87,5	62,5	28,6	92,9	85,7	15,4
30-44 ans	35,0	32,5	21,4	90,3	77,4	7,1
45 ans et +	15,4	14,4	6,6	41,8	36,9	11,9
9^e à 13^e année	53,6	50,8	5,5	74,6	70,9	4,9
15-19 ans	29,3	27,1	7,7	34,5	33,1	5,9
20-29 ans	69,2	64,1	7,4	89,0	81,7	9,6
30-44 ans	80,0	75,3	4,4	94,8	91,3	2,9
45 ans et +	41,9	39,9	5,4	71,6	67,4	5,9
Études postsecondaires partielles	71,1	69,3	2,8	85,9	81,5	5,0
15-19 ans	54,8	53,2	--	70,5	65,9	6,5
20-29 ans	79,4	76,2	6,8	89,8	81,7	8,5
30-44 ans	87,5	86,1	2,5	97,8	94,9	1,9
45 ans et +	53,9	52,6	3,0	73,2	70,4	3,4
Grade universitaire	79,0	79,0	--	77,4	72,3	6,5
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	94,1	97,1	--	94,7	63,2	33,3
30-44 ans	93,4	95,1	--	100,0*	97,9	4,2
45 ans et +	60,6	57,7	--	63,7	61,5	3,4

Desjardins	58,2	55,0	5,4	71,6	66,6	6,9
Moins d'une 9^e année	15,9	14,1	11,3	34,3	27,7	19,3
15-19 ans	45,5	36,4	40,0	40,0	28,0	30,0
20-29 ans	58,3	50,0	42,9	68,6	60,0	8,3
30-44 ans	49,1	47,3	--	76,5	62,7	12,8

45 ans et +	11,2	9,8	10,6	26,2	20,2	23,8
9^e à 13^e année	48,8	45,4	7,1	68,4	62,3	8,8
15-19 ans	27,1	21,8	17,4	44,9	40,0	11,8
20-29 ans	67,5	57,8	14,3	87,2	80,8	8,8
30-44 ans	80,9	75,2	6,7	91,6	84,9	7,0
45 ans et +	38,5	36,6	4,5	58,7	52,9	10,0
Études postsecondaires partielles	74,7	71,0	4,8	81,6	77,3	5,1
15-19 ans	65,0	59,3	8,8	57,0	53,0	5,3
20-29 ans	82,3	78,4	4,2	87,1	80,6	7,4
30-44 ans	89,0	85,0	4,7	97,2	94,2	3,4
45 ans et +	57,0	54,9	3,7	68,7	65,1	5,8
Grade universitaire	87,3	84,6	2,9	83,6	80,7	3,5
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	88,1	83,9	4,8	90,6	87,5	--
30-44 ans	94,9	93,3	2,2	98,2	93,3	3,7
45 ans et +	76,5	73,5	4,0	73,9	71,1	2,9

Les Chutes-de-la-Chaudière	69,4	65,5	5,6	79,2	75,3	5,0
Moins d'une 9^e année	17,8	15,1	15,8	36,9	34,1	7,5
15-19 ans	25,0	--	--	36,0	20,0	33,3
20-29 ans	66,7	53,3	--	65,4	61,5	11,8
30-44 ans	57,1	45,7	25,0	77,8	72,2	4,8
45 ans et +	14,1	12,4	13,4	29,4	27,4	6,8
9^e à 13^e année	56,4	52,7	6,5	71,6	66,1	7,7
15-19 ans	28,3	22,9	19,1	34,5	31,8	8,6
20-29 ans	70,2	69,3	2,5	89,7	81,0	9,1
30-44 ans	77,4	73,6	5,5	96,3	91,0	5,6
45 ans et +	52,6	49,3	6,4	68,6	62,5	9,0
Études postsecondaires partielles	80,6	76,1	5,6	87,3	83,0	4,9
15-19 ans	67,8	60,0	11,5	64,9	56,5	13,8
20-29 ans	86,1	81,7	5,4	89,1	83,6	6,0
30-44 ans	89,0	84,6	4,7	96,3	93,0	3,5
45 ans et +	68,6	64,3	6,0	80,0	76,5	4,1
Grade universitaire	90,4	87,3	3,5	92,2	91,0	1,3
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	93,3	89,5	4,0	89,7	88,0	1,9
30-44 ans	95,5	91,9	3,8	99,4	97,7	1,7
45 ans et +	78,5	76,6	2,9	85,8	85,4	0,7

La Nouvelle-Beauce	61,0	57,8	5,3	77,4	74,2	4,0
Moins d'une 9^e année	22,4	19,7	11,0	48,4	45,9	5,1
15-19 ans	--	--	--	46,2	53,8	--
20-29 ans	71,4	28,6	-	100,0*	66,7	--
30-44 ans	68,4	63,2	--	91,7	88,9	--
45 ans et +	19,2	17,4	10,9	41,4	39,4	4,7
9^e à 13^e année	61,3	56,7	7,3	80,1	76,9	4,0
15-19 ans	43,1	33,0	23,4	54,5	52,4	3,8
20-29 ans	57,5	47,5	21,7	94,9	88,0	4,5
30-44 ans	80,6	75,8	6,4	94,6	89,9	5,0
45 ans et +	54,0	51,5	4,6	72,8	71,4	2,5
Études postsecondaires partielles	75,9	73,8	2,6	87,3	83,5	4,3
15-19 ans	44,8	41,4	7,7	53,4	51,7	6,5
20-29 ans	84,9	82,2	3,1	90,0	85,7	3,7
30-44 ans	90,4	87,9	1,9	96,2	92,9	4,3
45 ans et +	55,2	54,1	1,9	81,7	77,9	4,6
Grade universitaire	84,1	81,4	4,1	84,6	83,9	1,7
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	93,9	85,7	4,3	82,6	87,0	--
30-44 ans	93,0	87,7	3,8	95,7	97,9	--
45 ans et +	69,4	66,7	8,0	75,3	75,3	--

Robert-Cliche	58,2	54,8	5,8	73,6	70,6	4,0
Moins d'une 9^e année	23,7	22,3	7,0	44,4	42,5	3,5
15-19 ans	50,0	--	--	54,5	54,5	--
20-29 ans	66,7	--	50,0	61,5	61,5	--
30-44 ans	66,7	61,9	14,3	105,6*	94,4	10,5
45 ans et +	19,7	19,0	5,7	39,4	37,6	3,6
9^e à 13^e année	58,4	54,8	6,2	78,1	73,8	5,5
15-19 ans	25,8	24,7	--	56,8	51,7	7,5
20-29 ans	71,2	63,5	13,5	94,2	93,3	4,1
30-44 ans	85,0	80,7	5,7	94,7	91,0	4,5
45 ans et +	48,2	46,1	5,9	68,0	62,6	7,9
Études postsecondaires partielles	74,4	69,6	6,2	85,6	83,4	2,3
15-19 ans	57,4	51,1	7,4	52,6	52,6	--
20-29 ans	77,3	71,6	11,0	86,3	85,6	1,6
30-44 ans	84,1	79,6	7,6	98,5	96,9	2,3
45 ans et +	63,7	60,0	5,8	83,1	80,3	2,5
Grade universitaire	86,0	84,9	--	86,5	83,1	3,9
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	95,8	100,0*	--	100,0*	76,9	15,4
30-44 ans	100,0*	100,0*	--	97,3	97,3	5,6
45 ans et +	60,0	60,0	--	71,8	66,7	7,1

Les Etchemins	50,2	47,1	6,2	66,2	59,8	9,7
Moins d'une 9^e année	17,7	16,7	7,1	40,0	32,2	19,3
15-19 ans	--	--	--	44,4	44,4	--
20-29 ans	28,6	28,6	--	100,0*	66,7	33,3
30-44 ans	34,5	31,0	20,0	67,5	57,5	11,1
45 ans et +	16,0	15,2	5,3	35,6	28,0	20,5
9^e à 13^e année	56,7	52,7	7,4	74,2	66,9	10,1
15-19 ans	34,8	28,1	16,1	34,8	31,5	6,2
20-29 ans	75,0	59,4	16,7	94,0	84,3	10,3
30-44 ans	78,9	76,6	4,4	93,4	82,9	11,2
45 ans et +	46,6	43,5	5,6	68,5	62,5	9,5
Études postsecondaires partielles	68,6	65,4	4,6	81,9	77,7	5,1
15-19 ans	34,2	31,6	--	71,0	61,3	13,6
20-29 ans	79,7	75,4	1,8	84,5	80,0	4,3
30-44 ans	74,1	70,1	4,6	94,3	90,0	5,3
45 ans et +	61,7	61,7	2,7	70,2	70,2	2,7
Grade universitaire	75,5	65,3	13,5	78,7	77,0	--
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	88,2	82,4	--	100,0*	90,9	--
30-44 ans	100,0*	78,6	28,6	94,1	94,1	--
45 ans et +	52,9	41,2	22,2	67,7	67,7	--

Beauce-Sartigan	61,2	58,1	5,1	75,9	71,9	5,4
Moins d'une 9^e année	23,3	21,9	5,6	47,6	43,3	9,0
15-19 ans	22,2	22,2	--	71,0	67,7	9,1
20-29 ans	46,2	38,5	16,7	90,3	67,7	25,0
30-44 ans	63,3	56,7	10,5	80,5	70,1	12,9
45 ans et +	19,1	18,3	3,2	39,5	37,0	6,9
9^e à 13^e année	62,2	58,3	6,5	80,2	75,5	5,9
15-19 ans	39,9	33,8	15,3	51,9	48,4	6,7
20-29 ans	71,2	63,5	11,7	92,8	84,7	9,1
30-44 ans	78,3	74,0	5,8	93,3	88,8	4,9
45 ans et +	54,8	53,1	3,7	76,1	72,6	4,9
Études postsecondaires partielles	76,7	73,3	4,2	87,4	83,2	4,5
15-19 ans	59,6	55,6	8,9	70,8	66,2	6,5
20-29 ans	86,9	81,4	5,9	91,6	84,9	7,3
30-44 ans	87,6	84,7	2,9	95,7	92,1	3,8
45 ans et +	58,4	56,9	3,7	74,9	72,2	2,4
Grade universitaire	87,6	85,4	2,9	82,5	81,5	0,8

15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	96,3	96,3	--	83,7	81,6	--
30-44 ans	96,4	92,8	4,7	99,1	98,3	1,7
45 ans et +	66,3	67,5	3,6	66,9	66,2	--
L'Amiante	52,1	48,3	7,2	67,9	61,7	9,2
Moins d'une 9^e année	15,8	13,3	17,1	34,0	31,5	7,8
15-19 ans	40,0	--	100,0*	33,3	38,9	--
20-29 ans	18,2	--	150,0*	76,2	61,9	12,5
30-44 ans	63,0	50,0	20,7	73,0	75,7	--
45 ans et +	13,0	11,2	12,2	29,9	27,2	8,3
9^e à 13^e année	48,7	45,0	7,7	68,7	62,4	9,1
15-19 ans	34,5	28,6	17,2	45,2	40,3	10,0
20-29 ans	67,1	56,5	17,5	85,2	78,9	7,3
30-44 ans	77,6	71,6	7,2	92,9	84,5	8,7
45 ans et +	38,5	36,8	4,0	61,7	55,8	9,5
Études postsecondaires partielles	74,8	70,5	5,8	82,6	73,7	10,6
15-19 ans	55,8	51,0	6,9	59,5	53,2	8,5
20-29 ans	87,2	81,0	8,3	85,8	78,5	8,5
30-44 ans	86,3	81,9	4,5	96,8	89,4	6,9
45 ans et +	58,7	55,9	4,3	73,0	60,9	16,0
Grade universitaire	74,0	69,6	6,0	76,0	74,7	1,8
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	69,8	61,9	9,1	95,7	91,3	--
30-44 ans	95,9	93,2	2,8	98,3	100,0*	3,4
45 ans et +	59,6	57,3	3,8	62,6	61,2	--
Lotbinière	57,4	54,9	4,4	72,8	68,4	6,1
Moins d'une 9^e année	21,9	20,5	6,4	49,6	44,9	9,5
15-19 ans	--	--	--	62,5	62,5	--
20-29 ans	91,7	91,7	--	81,8	59,1	33,3
30-44 ans	57,1	54,3	10,0	86,8	84,9	6,5
45 ans et +	16,6	15,0	7,9	42,1	38,3	7,7
9^e à 13^e année	58,9	56,6	4,0	75,6	70,9	6,4
15-19 ans	34,7	34,7	4,7	39,1	35,8	8,5
20-29 ans	81,1	73,6	9,3	98,9	89,9	10,2
30-44 ans	81,3	78,1	3,9	91,9	86,4	5,6
45 ans et +	49,1	47,4	3,3	72,8	69,0	5,2
Études postsecondaires partielles	72,2	69,0	4,2	84,5	80,4	5,0
15-19 ans	42,4	42,4	8,0	48,7	46,2	10,5
20-29 ans	83,6	79,6	3,0	89,7	85,3	6,7
30-44 ans	85,9	81,6	4,5	98,1	93,0	5,5
45 ans et +	51,5	50,0	2,9	70,5	68,7	2,5
Grade universitaire	85,7	82,4	3,9	79,0	76,6	3,1
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	89,3	82,1	16,0	92,9	78,6	--
30-44 ans	92,3	92,3	--	95,6	91,1	4,7
45 ans et +	72,5	70,0	6,9	64,2	64,2	--

-- : Une population inférieure à 1 500 au Québec représente une estimation non fiable selon les critères de diffusion de Statistique Canada.

* : Données à utiliser avec prudence, comme un indicateur de tendance. En raison des petits nombres en cause et des arrondissements aléatoires dont ils font l'objet, ces pourcentages peuvent être surestimés.

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, juillet 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 13 — Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus, selon le sexe, ensemble du Québec, région de la Chaudière-Appalaches et MRC, 2001

	Femmes	Hommes	Femmes/hommes
	\$		%
Le Québec	23 282	34 705	67,1
Chaudière-Appalaches	19 920	29 858	66,7
L'Islet	16 077	27 284	58,9
Montmagny	17 887	25 943	68,9
Bellechasse	19 066	28 766	66,3
Desjardins	21 973	32 178	68,3
Les Chutes-de-la-Chaudière	24 044	35 538	67,7
La Nouvelle-Beauce	19 521	29 625	65,9
Robert-Cliche	17 521	27 179	64,5
Les Etchemins	15 264	24 705	61,8
Beauce-Sartigan	18 808	28 576	65,8
L'Amiante	17 407	26 765	65,0
Lotbinière	16 919	26 515	63,8

Source: Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, avril 2003.

[Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.](#)

TABLEAU 14 — Revenu moyen total de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et la tranche de revenu, région de la Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2001

	Chaudière-Appalaches		Ensemble du Québec	
	Nombre	%	Nombre	%
FEMMES				
Sans revenu	11 370	7,4	212 220	7,1
Moins de 9 999	47 380	30,7	832 815	27,8
10 000 à 19 999	43 425	28,1	797 565	26,6
20 000 à 34 999	33 775	21,8	655 480	21,8
35 000 à 59 999	15 850	10,3	396 510	13,2
60 000 et +	2 780	1,8	106 325	3,5
Revenu moyen	18 668 \$		21 286 \$	
HOMMES				
Sans revenu	5 695	3,7	113 880	4,0
Moins de 9 999	25 400	16,7	516 025	18,2
10 000 à 19 999	29 175	19,1	513 380	18,1
20 000 à 34 999	45 325	29,7	684 550	24,2
35 000 à 59 999	35 830	23,5	667 065	23,6
60 000 et +	11 060	7,3	336 545	11,9
Revenu moyen	29 368 \$		33 117 \$	

Source: Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003 et corrigées en novembre 2004.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU C — Nombre de victimes de violence conjugale et proportion par rapport aux victimes de crimes contre la personne selon le sexe et la région, Québec 2001

	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre	% par rapport aux victimes de violence	Nombre	% par rapport aux victimes de violence	Nombre	% par rapport aux victimes de violence
Bas-Saint-Laurent	285	39,2	44	5,3	329	21,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	361	39,8	70	6,5	431	21,7
Capitale-Nationale	945	36,9	132	5,1	1 077	20,9
Mauricie	344	36,6	81	7,3	425	20,7
Estrie	334	37,6	56	5,4	390	20,3
Montréal	5 474	38,9	972	6,5	6 446	22,2
Outaouais	748	36,0	238	10,6	986	22,8
Abitibi-Témiscamingue	242	35,4	44	7,0	286	21,8
Côte-Nord	204	37,4	32	5,6	236	21,1
Nord-du-Québec	157	43,7	35	13,6	192	31,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	195	41,9	30	5,9	225	23,1
Chaudière-Appalaches	334	39,0	52	5,6	386	21,7
Laval	617	41,8	131	9,3	748	25,9
Lanaudière	588	39,3	80	5,4	668	22,5
Laurentides	685	40,2	89	4,8	774	21,8
Montérégie	2 129	38,8	406	7,1	2 535	22,6
Centre-du-Québec	335	41,9	56	6,8	391	24,1
Total	13 977	38,8	2 548	6,7	16 525	22,3

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire.

TABLEAU D — Victimes de violence conjugale selon le sexe et la région, Québec, 2001

	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
	Nombre			%		
Bas-Saint-Laurent	285	44	329	86,6	13,4	100,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	361	70	431	83,8	16,2	100,0
Capitale-Nationale	945	132	1 077	87,7	12,3	100,0
Mauricie	344	81	425	80,9	19,1	100,0
Estrie	334	56	390	85,6	14,4	100,0
Montréal	5 474	972	6 446	84,9	15,1	100,0
Outaouais	748	238	986	75,9	24,1	100,0
Abitibi-Témiscamingue	242	44	286	84,6	15,4	100,0
Côte-Nord	104	32	236	86,4	13,6	100,0
Nord-du-Québec	157	35	192	81,8	18,2	100,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	195	30	225	86,7	13,3	100,0
Chaudière-Appalaches	334	52	386	86,5	13,5	100,0
Laval	617	131	748	82,5	17,5	100,0
Lanaudière	588	80	668	88,0	12,0	100,0
Laurentides	685	89	774	88,5	11,5	100,0
Montérégie	2 129	406	2 535	84,0	16,0	100,0
Centre-du-Québec	335	56	391	85,7	14,3	100,0
Total	1 977	2 548	16 525	84,6	15,4	100,0

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire

TABLEAU 15 — Quelques statistiques sur les femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2003

	Chaudière-Appalaches		Québec	
	Femmes	Total	Femmes	
	Nombre		%	
Assemblée Nationale du Québec	4	8	50,0	30,0
Fonction publique-cadres	14	80	17,5	28,0
Conférence administrative régionale (CAR)	9	29	31,0	29,0
Mairies	14	133	10,5	11,0
Conseils municipaux	179	831	21,5	24,0
MRC (préfets)	-	9	-	12,0
Commissions scolaires				
— Assemblée des commissaires	35	82	42,7	53,0
— Présidence	-	4	-	42,0
Cégeps	17	58	29,3	36,0
Régie régionale de la santé et des services sociaux (RRSSS)				
— Conseil d'administration	8	16	50,0	46,0
— Forum de la population	9	18	50,0	52,0
Établissements de la santé et des services sociaux	117	294	39,8	44,0
Conseil régional de développement (CRD)				
— Conseil d'administration	9	55	16,4	28,0
— Comité exécutif	-	9	-	27,0
Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT)	8	19	42,1	42,0
Association touristique régionale (ATR)	8	18	44,4	33,0
Conseil régional de la culture (CRC)	7	15	46,7	41,0
Unité régionale des loisirs et sports (URLS)	2	15	13,3	27,0
Forum Jeunesse	4	9	44,4	53,0
Conseil régional de l'environnement (CRE)	1	14	7,1	30,0
Fédération des caisses populaires	4	15	26,7	20,0
Syndicats				
— UPA	2	48	4,2	14,0
— FTQ	2	10	20,0	28,0
— CSN	2	5	40,0	42,0
Centres locaux de développement	39	139	28,1	27,0

Source : Compilation effectuée par le bureau régional de la Chaudière-Appalaches, Conseil du statut de la femme, novembre 2003.

BIBLIOGRAPHIE

COMEAU Yvan. *Le communautaire, la nouvelle économie sociale et leurs retombées en région – Chaudière-Appalaches* [collaboration avec l'INTERCDC de Chaudière-Appalaches], Terres fauves, 2003, 199 pages.

CONSEIL RÉGIONAL DE CONCERTATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE CHAUDIÈRE-APPALACHES. *Plan stratégique régional 2002-2007 – Cultiver la richesse*, juin 2002, 44 pages.

CONSEIL RÉGIONAL DE CONCERTATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE CHAUDIÈRE-APPALACHES. *Profil socioéconomique de la Chaudière-Appalaches 2003*, [Manuella Daniel et Steve Dionne], 30 septembre 2003.

CONSEIL RÉGIONAL DE CONCERTATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE CHAUDIÈRE-APPALACHES. *Projet d'entente spécifique en entrepreneuriat féminin (document de travail)*, [Manuella Daniel], 22 janvier 2004.

CONSEIL RÉGIONAL DE CONCERTATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE CHAUDIÈRE-APPALACHES. *Rapport annuel 2003-2004 – Une contribution à la richesse*, mai 2004, 32 pages.

EMPLOI-QUÉBEC CHAUDIÈRE-APPALACHES, Direction de la planification et du partenariat. *Le marché du travail en Chaudière-Appalaches : des personnes à rejoindre, une diversité de secteurs d'activité économique*, [Lucie Paré, Suzanne Lefebvre, Romain Martineau, Éric Dubois], février 2004, 37 pages.

EMPLOI-QUÉBEC CHAUDIÈRE-APPALACHES, Direction de la planification et du partenariat. *Perspectives sectorielles du marché du travail – Région de la Chaudière-Appalaches 2003-2007*, [Suzanne Lefebvre], novembre 2003, 16 pages.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *La violence envers les conjointes dans les couples québécois*, 1998, 156 pages.

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. *Le portrait de santé. Le Québec et ses régions*, édition 2001, adresse Web : <http://www.inspq.qc.ca>.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, DIRECTION DES AFFAIRES POLICIÈRES ET DE LA PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ. *La violence conjugale – Statistiques 2001*, [Louise Motard], 2002, 63 pages.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE CHAUDIÈRE-APPALACHES. *Cap sur la santé mentale des femmes en Chaudière-Appalaches : résultats de consultations auprès de clientes et d'intervenantes*, [Diane Langlois et Lucie Larose], 1999, 4 pages.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE CHAUDIÈRE-APPALACHES. *Carrefour Santé Publique Chaudière-Appalaches*, volume 9, n° 3, Décembre 2003, 4 pages.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE CHAUDIÈRE-APPALACHES. *Évaluation de l'implantation des protocoles judiciaires et données sur la violence conjugale et familiale*, [Lucie Larose et Josée Rousseau], Sainte-Marie, 2002, 220 pages.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE CHAUDIÈRE-APPALACHES. *Rapport annuel 2002-2003*, 92 pages.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE CHAUDIÈRE-APPALACHES, DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'ÉVALUATION. *Enquête sociale et de santé 1998, Rapport régional de Chaudière-Appalaches*, [Lucie Roy et Richard Martin], août 2001, 210 pages.

STATISTIQUE Canada. *Recensement 2001*, compilations spéciales effectuées par l'ISQ pour le CSF, 2003.